

Entrez dans la danse!
Rapport annuel 2009





Table des matières

2	Message du président	39	Rapport des vérificateurs
12	Bilan coopératif	40	Bilan consolidé
18	Rapport de gestion	41	État consolidé des résultats et de la réserve
30	Rapport d'Olymel	41	État consolidé du résultat étendu
38	Rapport de la direction	42	État consolidé des flux de trésorerie
		43	Notes afférentes aux états financiers consolidés
		69	Rétrospective financière
		70	Nos emplacements
		71	Liste des coopératives affiliées

Notre entreprise

La Coop fédérée contribue au développement économique, social et environnemental des producteurs agricoles sociétaires et de ses coopératives affiliées :

en développant un réseau coopératif intégré d'approvisionnement en produits et services d'utilité professionnelle, propriété des producteurs agricoles membres et administré par eux;

en exploitant un réseau d'entreprises complémentaires, contrôlé par eux et générant des bénéfices concurrentiels, notamment dans les secteurs de la quincaillerie, de l'énergie et de la transformation des viandes;

en permettant aux producteurs membres de s'intégrer dans la coordination démocratique de la chaîne de production de valeur ajoutée dans laquelle ils sont impliqués;

en encourageant l'éducation coopérative et en appliquant les valeurs coopératives.

Message du président

La première danse !

« Une valse a mille temps
Une valse a mis le temps
De patienter vingt ans
Pour que tu aies vingt ans »

Jacques Brel
La valse à mille temps
1959

Ensemble, nous irons loin.
Accompagnés par le réseau
La Coop, entrez dans la danse
sur une note positive,
pour un projet d'établissement
réussi et des lendemains
qui chantent.



Ghislain Cloutier

*1^{er} vice-président
et membre du comité exécutif*

Laurent Bousquet

*2^e vice-président
et membre du comité exécutif*

Denis Richard

*Président,
membre du comité exécutif et
membre du comité de vérification*



DES RÉSULTATS SATISFAISANTS

Dans le contexte de volatilité et de morosité économique qui s'est poursuivi en 2009, La Coop fédérée a réussi à tirer son épingle du jeu et enregistre des résultats qu'on peut qualifier de satisfaisants.

Nous terminons en effet l'exercice financier avec des ventes de l'ordre de 3,9 milliards de dollars qui reflètent une déflation du prix de plusieurs intrants, compensé en partie par une

devront cependant s'améliorer dans les années à venir pour atteindre les objectifs de développement souhaités par le conseil d'administration de La Coop fédérée.

J'ai été surpris de constater que, globalement, près de 60 % des résultats de La Coop fédérée sont maintenant réalisés avec des non-membres ou dans des activités non agricoles. Leurs contributions aux résultats constituent un apport appréciable au soutien de nos producteurs membres.

La bonne performance de La Coop fédérée découle aussi en partie de sa structure coopérative qui lui procure une certaine stabilité.



hausse des volumes de ventes dans la majorité de nos secteurs d'activité.

La contribution nette qui s'élève à 53,3 millions de dollars, en diminution sur les résultats exceptionnels enregistrés l'an dernier à pareille date, témoigne de la solidité du modèle d'affaires du réseau La Coop.

Ainsi, les activités d'exploitation de La Coop fédérée ont poursuivi une croissance soutenue de leurs résultats qui se reflète également dans l'amélioration des résultats de plusieurs coopératives affiliées à La Coop fédérée.

Cette amélioration des résultats de nos activités d'exploitation découle de nouvelles activités et de la pénétration accrue de nos marchés traditionnels, mais aussi de la mise en œuvre partielle du projet Chrysalide.

Les activités de transformation des viandes ont connu pour leurs parts des résultats acceptables dans le contexte, qui

Une formule gagnante

La bonne performance de La Coop fédérée découle aussi en partie de sa structure coopérative qui lui procure une certaine stabilité. De récentes études québécoises ont démontré la plus grande résilience du modèle d'affaires coopératif comparé à celui des corporations à capital-actions.

On savait la formule coopérative plus structurante pour nos économies locales en raison de leur enracinement dans leur milieu et de leur structure qui les rend difficilement aliénables. On sait maintenant qu'en moyenne les coopératives durent aussi plus longtemps que les entreprises privées.

Ce que la récente crise économique a aussi permis de découvrir c'est que les coopératives, n'étant pas soumises aux dictats de la capitalisation boursière, sont aussi plus stables et moins affectées lors de crises financières.

Ainsi, aux États-Unis, les *Credit Unions*, l'équivalent de nos caisses populaires, sont parmi les rares institutions à ne pas avoir eu besoin de l'aide gouvernementale pour surmonter la crise déclenchée par la prise de risque excessif de leurs concurrentes privées.

En fait, partout dans le monde, les mutuelles et coopératives financières ont accueilli un nombre croissant d'adhérents à la recherche d'une plus grande sécurité financière.

Et contrairement à ce que pourrait nous laisser croire la couverture médiatique des activités coopératives, le mouvement coopératif mondial n'est pas marginal. Selon de récentes données de l'Alliance coopérative internationale, le monde compte près de 750 000 coopératives regroupant 800 millions de membres.

Si l'on ne prend en compte que les 300 plus importantes de ces coopératives, leurs chiffres d'affaires cumulés équivalent au PIB de pays comme le Canada ou l'Espagne.

Avec 9 coopératives et mutuelles inscrites dans cette liste des 300 plus importantes coopératives au Canada, le Québec qui en compte 5 s'avère être bien outillé pour promouvoir le commerce éthique sur la scène nationale et internationale.

Les faits saillants 2008-2009

Le dernier exercice financier s'est amorcé avec la concrétisation d'une des plus importantes transactions jamais réalisées par La Coop fédérée dans ses activités d'approvisionnement à la ferme.



Marc A. Turcotte
Membre du
comité exécutif

Bertrand Comeau
Membre du comité
de vérification

Luc Forget
Membre du
comité exécutif

Charles Proulx
Membre du comité
de vérification

Claude G. Couture

Conrad Robitaille

Damien Lemire
Membre du comité
de vérification

Dans un contexte d'hypermotilité des prix des fertilisants agricoles, La Coop fédérée a pris un risque calculé, en ligne avec sa vision stratégique, en se portant acquéreur de l'entreprise Agronomy Company of Canada Ltd.

Ce réseau de distribution du Secteur des productions végétales, dont les activités sont principalement situées dans le Sud-ouest ontarien et dans les provinces maritimes, a permis au réseau La Coop de devenir un joueur majeur de la distribution des intrants en productions végétales dans l'est du Canada.

D'ores et déjà, cette transaction s'avère rentable et les synergies à établir avec nos autres activités n'en sont qu'à leurs débuts. En bonifiant les résultats de La Coop fédérée, cette transaction devrait permettre au réseau La Coop d'améliorer sa position concurrentielle et celles de ses producteurs membres.

Cette bonne nouvelle dans le Secteur des productions végétales ne nous a cependant pas mis à l'abri d'une saison plus que difficile dans nos activités de distribution de fertilisants au Québec.

À l'instar d'autres intervenants majeurs actifs dans la distribution de fertilisants, qui se doivent de garantir la disponibilité du produit tôt au printemps, La Coop fédérée a acheté une forte proportion de ses engrais avant la fermeture de la voie maritime, au moment où les prix de ces derniers étaient poussés à des niveaux inégalés sous la pression de la hausse du prix du pétrole.

Or au printemps, au moment de distribuer ces engrais, les prix avaient chuté de façon importante, suscitant des attentes équivalentes de la part de nos membres et clients.



Claude Couture



Sophie Bédard



Normand Maril
Membre du comité
de vérification



Françoise Mongrain
Membre du comité
de vérification



Marc Quesnel



On ne peut passer en revue les activités du dernier exercice financier sans faire le point sur l'évolution du plus important projet de réorganisation du mouvement coopératif agricole des dernières décennies.

La Coop fédérée et plusieurs de ses coopératives affiliées ont dû enregistrer des pertes importantes relativement à cette activité. C'est pourquoi à la demande du conseil d'administration de La Coop fédérée un programme de compensation a rapidement été mis en place afin de diminuer l'impact de cette situation sur les coopératives actives dans le commerce des fertilisants, le tout dans le respect de nos obligations d'équité entre les coopératives.

Nous avons également revu en profondeur nos stratégies marketing du secteur des fertilisants, afin de répondre de façon plus adéquate à la demande des producteurs coops.

De nouveaux investissements ont aussi été consentis à Côte-Sainte-Catherine visant à desservir plus spécifiquement le segment de marché des producteurs à gros volumes qui ont des besoins spécifiques à combler.

Nous sommes convaincus que les mesures mises de l'avant par La Coop fédérée permettront à l'ensemble des coopératives actives en productions végétales de bien performer dans leur marché respectif au cours de l'exercice financier en cours.

Parmi les éléments qui ont aussi marqué le dernier exercice financier de La Coop fédérée, on ne peut passer sous silence la conclusion et la mise en vigueur d'une nouvelle convention de mise en marché du porc au Québec.

Olymel signait, en décembre 2008, une nouvelle convention de mise en marché, visant la mise en place d'un nouveau modèle de mise en marché garantissant notamment aux producteurs l'abattage de leurs porcs à un prix de référence américain. Cette nouvelle convention n'a cependant pu avoir force de loi qu'au mois de septembre 2009.

Intervenue après de longues négociations, cette convention s'inscrit dans une nouvelle approche qui permet de recréer une communication directe entre transformateurs et producteurs,

condition essentielle à la mise en place de chaînes de valeurs dans ce secteur durement éprouvé depuis quelques années.

Déjà, des équipes de représentants du réseau La Coop et d'Olymel sont à l'œuvre pour améliorer la valeur ajoutée du porc certifié La Coop et la réflexion est bien amorcée sur la façon d'intéresser plus directement les producteurs membres aux résultats des activités d'abattage et de transformation.

Dans un autre secteur d'importance pour le réseau La Coop, La Coop fédérée a poursuivi, au cours du dernier exercice financier, en partenariat avec plusieurs de ses coopératives affiliées, le développement du réseau des quincailleries et des matériaux de construction.

Plusieurs magasins ont été agrandis ou rénovés, de nouveaux commerces ont été acquis par le réseau, dont un important grossiste de la région de Québec et plusieurs franchisés indépendants ont joint la bannière Unimat en 2009.

Nous avons également amorcé le déploiement de la nouvelle bannière Unimat, lequel s'inscrit dans la révision globale de l'architecture de nos marques qui prévoit en plus le déploiement de la nouvelle bannière La Coop. À ce jour, un bon nombre de magasins ont été convertis à la nouvelle la bannière Unimat et le déploiement de la nouvelle bannière La Coop devrait s'amorcer sous peu.

Notre décision de concentrer notre offre quincaillerie sous une seule bannière nous aura permis d'augmenter l'efficacité des circulaires et de lancer une campagne de publicité télévisée en septembre qui se poursuivra en 2010 et qui devrait avoir un impact important pour tout le réseau coopératif.

Je suis convaincu que ces investissements stratégiques sauront consolider l'implication de plus en plus grande des coopératives dans ce secteur important de nos économies régionales.

Le projet Chrysalide

On ne peut passer en revue les activités du dernier exercice financier sans faire le point sur l'évolution du plus important projet de réorganisation du mouvement coopératif agricole des dernières décennies.

On se rappelle qu'à la fin de l'exercice 2007-2008, les coopératives présentes en productions animales du réseau La Coop adoptaient courageusement et à l'unanimité un vaste projet de réorganisation de ce secteur, quant à la mise en commun de nos actifs de production en nutrition animale, afin de générer des économies récurrentes de plus de 30 millions de dollars.

Un projet d'une telle ampleur, impliquant un si grand nombre d'intervenants, demande une planification soignée si l'on veut éviter des dérapages.

C'est ainsi qu'au cours de la dernière année, nous nous sommes appliqués à mettre en place une structure de gestion de projets, engageant de nombreux directeurs généraux des coopératives du réseau, afin de passer au crible chacun des paramètres de cet audacieux projet qui vise à faire travailler ensemble une cinquantaine d'entreprises comme si elles ne faisaient qu'une.

Cette expertise et cette façon de faire en gestion de projet, maintenant acquises par le réseau La Coop, s'avèreront une retombée importante du projet Chrysalide. Globalement, notre capacité de gestion s'en est trouvée améliorée et cela devrait profiter au développement du mouvement coopératif agricole au cours des prochaines années.

Même si nous sommes surtout appliqués, au cours de la dernière année, à préparer le plan de déploiement du projet Chrysalide, plusieurs actions ont été posées qui s'inscrivent dans la mise en œuvre de ce vaste projet.

Déjà près de la moitié des meuneries existantes au début de la réflexion sur le projet Chrysalide ont été fermées. Une forte proportion du volume des moulées monogastriques et des moulées pour ruminants sont maintenant dans les bons établissements, ce qui entraîne des synergies importantes.

Des équipes de ventes régionales ont vu le jour un peu partout et la mise en commun de ressources à la direction et aux contrôles a été adoptée par plusieurs coopératives du réseau.

Le réseau La Coop s'est également donné une stratégie commune pour la mise à jour de ses systèmes informatiques. Cette modernisation de nos outils de gestion et de communication

que vous avez baptisé projet SSI constitue un formidable outil d'harmonisation de nos pratiques d'affaires qui s'inscrit lui aussi totalement dans l'approche du projet Chrysalide.

Cette intercoopération plus poussée entre coopératives n'est pas étrangère à la bonne performance financière des coopératives du réseau La Coop qui ont vu leurs contributions plus que doubler depuis 2007.

Le dernier exercice financier a vu l'amorce de la réflexion réseau pour l'application des principes Chrysalide dans le secteur de la distribution des produits pétroliers.

Déjà des consensus ont été établis sur les principes qui doivent guider cette réflexion. Nous avons délibérément ralenti le processus de réflexion de ce secteur, compte tenu des nombreux projets en cours, mais j'espère que l'exercice 2009-2010 verra l'établissement d'un consensus réseau sur le projet Chrysalide dans le secteur de la distribution des produits pétroliers.

Il faut être conscient que l'année à venir sera déterminante pour Chrysalide en productions animales puisque ce sont les derniers éléments du projet de déploiement tels la mise en place des pools d'usines et d'intrants et la concentration des volumes de fabrication dans les usines sélectionnées qui permettront de générer le total des économies envisagées.

Il va sans dire que cette étape appellera à la plus grande solidarité du réseau La Coop, puisque tout recul d'une des coopératives participantes se fera au détriment des intérêts de l'ensemble.

Il faut être conscient que l'année à venir sera déterminante pour Chrysalide en productions animales puisque ce sont les derniers éléments du projet de déploiement qui permettront de générer le total des économies envisagées.

Les enjeux

Cessons maintenant de regarder dans le rétroviseur et jetons un coup d'œil en avant, sur les enjeux que nous aurons à rencontrer dans la prochaine année.

Malgré des engagements clairs du G20, les multiples tentatives de relance des négociations de l'OMC n'ont pas permis de dégager un consensus suffisant pouvant nous faire craindre sérieusement une entente sur la question agricole.

Il ne faut pas pour autant penser que la question est définitivement réglée. La menace d'une diminution supplémentaire des tarifs douaniers, assortie à l'actuelle hausse du dollar canadien, est toujours réelle et pourrait fortement ébranler nos systèmes de gestion de l'offre.

Nous sommes à même de constater que la stabilité relative qui découle de la gestion de l'offre s'est avérée essentielle au maintien du dynamisme de notre agriculture, malmenée depuis quelques années par une volatilité importante des cours des intrants et des denrées agricoles.

C'est pourquoi nous appuyons la coalition du G5. Nos discussions avec momagri se sont également poursuivies. Cette organisation mise sur pied à l'initiative de quelques coopératives françaises vise à faire reconnaître la spécificité et le caractère stratégique de l'agriculture.

Le momagri vise essentiellement à troquer l'approche de libéralisation actuelle pour un système de régulation des marchés à l'échelle mondiale qui favorise le développement des échanges dans la mesure où ces derniers optimisent la sécurité d'approvisionnement alimentaire de tous les pays.

L'agriculture sera au cœur des défis du 21^e siècle. Il y a présentement près d'un milliard de personnes qui ne mangent pas à leur faim sur notre petite planète et de ce nombre la majorité est des paysans.

Plusieurs éléments contribuent à cette sous-alimentation, mais la financiarisation croissante de l'agriculture depuis près de 30 ans et la diminution des aides agricoles associées à la libéralisation des échanges ont certainement contribué à cette situation.

On s'attend à ce que la population globale de la planète passe de 6,8 à 9,3 milliards d'individus au cours des 40 prochaines années, ce qui fera croître inévitablement le nombre de personnes sous-alimentées sur Terre avec tout ce que cela implique en ce qui a trait aux contextes politiques des différents continents.

Le défi de nourrir cette population croissante, il nous faudra le relever dans un contexte de réchauffement climatique qui, on le constate de plus en plus souvent, entraîne un dérèglement marqué du climat.

Cet élément amène une diminution de plusieurs terres ayant un potentiel nourricier et l'accès à l'eau devient davantage un enjeu stratégique pour l'agriculture.

Tout n'est pas sombre dans ce tableau puisque la plupart des spécialistes s'attendent à ce que l'agriculture canadienne soit avantagée à moyen terme par le réchauffement climatique et que la demande solvable de produits alimentaires soit elle aussi en croissance.

Pour réussir à relever ce défi, toutes les agricultures du monde devront être mises à contribution et des systèmes de régulation des marchés agricoles, à l'échelle mondiale, devront

La Coop fédérée entreprendra cette année l'analyse de l'efficacité énergétique de ses établissements afin de générer des économies récurrentes qui contribueront à la diminution des coûts de production et à la réduction des gaz à effets de serre.

La Coop fédérée et plusieurs coopératives du réseau collaborent aussi à différents projets de recherche sur la valorisation de la biomasse agricole et le développement de différentes filières agroénergétiques.

La Coop fédérée collabore en plus avec la plus grosse coopérative de France, le Groupe Terrena, au développement d'une gamme de produits et services pour une agriculture écologiquement intensive.

Ce défi, nous devons le relever dans un contexte économiquement difficile. Les finances publiques ont été malmenées par

On savait que le processus serait difficile, mais que le changement allait être inévitable. Ces constats sont aujourd'hui toujours pertinents et la pression sur les revenus à la ferme plus que jamais d'actualité.

Je n'ose imaginer quel serait l'avenir du mouvement coopératif agricole si nous n'avions pas déjà entrepris cette réflexion et cette réforme qui s'échelonne inévitablement sur plusieurs années.

Avec le projet Chrysalide, nous apprenons à partager davantage qu'une structure commune. Avec le projet Chrysalide, nous apprenons à travailler ensemble et à ce chapitre nous n'en sommes qu'au début de ce qui deviendra pour nous une nouvelle façon de nous réaliser collectivement dans l'avenir.

En fait, avec le projet Chrysalide, nous nous sommes donné les moyens d'arrêter de parler d'intercoopération...



être mis en place dans le respect des équilibres économiques, sociaux et environnementaux.

La Coop fédérée et le réseau La Coop ont déjà pris l'engagement du développement durable dans le cadre de la consultation de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.

Plusieurs projets en ce sens sont en cours dans le réseau La Coop. Ainsi, un projet pilote pour l'introduction d'un système de notation du développement durable est en cours dans la région du Lac-Saint-Jean.

Ce système développé par Coop de France et par la coopérative nouricia devrait permettre à terme d'adapter nos systèmes de gestion afin d'améliorer la performance de l'ensemble des intervenants du réseau en matière de développement durable.

la crise économique et le niveau d'endettement de la majorité des gouvernements est à la hausse.

On en voit d'ailleurs les conséquences avec la réforme de l'ASRA qui, avec près de 120 M\$ de moins en possibilité de soutien annuel, aura des conséquences certaines sur l'agriculture du Québec et le développement économique des régions.

La nouvelle politique agricole du Québec n'est pas encore connue. Il est à souhaiter que le gouvernement se donne les moyens de ses ambitions et qu'il établisse un cadre réglementaire permettant aux coopératives de jouer pleinement leurs rôles.

Le réseau La Coop

Il faut se rappeler les constats que nous avons faits ensemble sur l'état de la situation économique des coopératives et des producteurs membres, qui ont conduit au projet Chrysalide.

pour la mettre en pratique.

Malgré les objectifs du projet Chrysalide qui visaient à donner des outils de développement aux plus petites coopératives, quelques coopératives ont opté pour fusionner avec des coopératives voisines.

Il faut y voir le résultat d'une meilleure communication entre les coopératives. En se parlant davantage et en étant appelées à collaborer à la conception du projet Chrysalide, ces dernières ont jugé bon de se fusionner.

La majorité d'entre elles, au contraire, se voit maintenant avec la possibilité d'offrir de nouveaux produits et services à leurs membres et de se développer dans de nouveaux créneaux d'activités.

Le développement d'une approche réseau plus soutenue appelle également au renforcement des éléments de

gouvernance du réseau La Coop. La Coop fédérée a mis en place, au cours des dernières années, plusieurs événements annuels qui interpellent les principaux dirigeants de nos coopératives.

La tournée du président, le Forum des présidents, l'assemblée semestrielle d'information sont tous des événements qui permettent au conseil d'administration de La Coop fédérée de sonder les opinions des coopératives membres sur différents sujets afin de mieux assumer son rôle moteur dans la gouvernance de la fédération et assurer la cohésion d'ensemble du réseau La Coop.

C'est dans cet ordre d'idées que nous avons en outre organisé cette année différentes activités spécifiques pour les premiers responsables du développement du réseau La Coop, soit les présidents des coopératives affiliées à La Coop fédérée.

C'est ainsi que les présidents des coopératives actives en quincaillerie ont été invités pour la première fois à assister au salon Unimat et à constater l'expertise de nos principaux gestionnaires, dans ce secteur important des activités du réseau.

C'est aussi dans ce contexte que nous avons organisé une mission pour les présidents auprès de différentes coopératives de France afin d'examiner leur approche et leurs outils dans le développement de filières.

De telles activités seront à répéter au besoin afin de nous assurer d'une bonne communication et d'une cohésion dans la vision de développement du réseau, entre les principaux élus du mouvement coopératif agricole.

Réussir une transformation de l'ampleur du projet Chrysalide impliquant des dizaines d'entreprises et des centaines d'individus est un projet ambitieux, mais motivant. Une telle transformation n'est pas simple et une fois engagée, aucun retour en arrière n'est possible.

Nous savons que les pressions sur le monde agricole iront en s'accroissant. Il n'en tient qu'à nous de nous donner les outils dont nous avons besoin pour affronter les enjeux et les défis que nous devons relever.

Pour ce faire, nous devons nous inspirer de ce qui a fait le succès du mouvement coopératif agricole au cours des dernières années. Votre solidarité et votre désir de travailler de concert avec votre voisin sont essentiels à la réussite du projet Chrysalide et le seront également à votre réussite comme producteurs.

Pour terminer, j'aimerais remercier mes collègues du conseil d'administration, pour leur appui indéfectible, leur dynamisme et leur compétence dans l'accompagnement des transformations en cours à La Coop fédérée et dans le réseau des coopératives agricoles.

J'aimerais de plus remercier M. Réjean Nadeau et son équipe qui ont su générer des résultats appréciables dans un contexte économique difficile.

J'aimerais aussi remercier en mon nom personnel et au nom de l'ensemble des membres du réseau notre chef de la direction M. Claude Lafleur et son équipe ainsi que tous les gestionnaires du réseau La Coop qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration du plan de déploiement du projet Chrysalide.

Votre compétence et votre engagement à assurer la pérennité des coopératives du réseau et le succès économique de leurs membres ont déjà commencé à porter fruit. Nous savons que nous pouvons compter sur votre professionnalisme pour assurer le succès de la mise en œuvre du plan de déploiement du projet Chrysalide au cours des prochaines années.

Je souhaite finalement vous remercier, vous les premiers dirigeants du réseau La Coop, qui par votre ouverture d'esprit et votre engagement à travailler dans le meilleur intérêt de vos commettants, contribuez à assurer l'avenir de la production agricole au Québec.

Le président,

Denis RICHARD

**En fait, avec Chrysalide,
nous nous sommes donné
les moyens d'arrêter de parler
d'intercoopération... pour
la mettre en pratique.**

Bilan coopératif

À chacun son pas de danse!

*Le réseau La Coop est à vos côtés,
le partenaire idéal pour ouvrir la
valse et donner vie à toutes vos
idées : grandes ou petites, folles
ou sages.*



Variations sur le thème de la coopération

Que l'on passe du quadrille au hip-hop, cela n'a pas d'importance. À travers les âges, la danse demeure l'expression d'une culture partagée. Elle permet de tisser des liens entre les univers, de construire des passerelles entre l'intime et le collectif. La danse renferme des codes, plus ou moins explicites, qui déterminent l'appartenance. Il en est de même pour la coopération.

Depuis 1844, la coopération prête ses outils à l'économie marchande. Sous l'égide des Pionniers de Rochdale qui ont consigné quelques mouvements de base, le modèle de l'entreprise coopérative a pris son envol, offrant aux citoyens de par le monde une solution aux excès du capitalisme.

Si toutes les coopératives partagent les mêmes pas de danse, il existe plusieurs façons de les exécuter. Chaque culture, chaque génération innove et enrichit l'expérience coopérative. Nous vous présentons notre chorégraphie complète pour l'exercice 2008-2009 et souhaitons la bienvenue aux jeunes qui entrent dans la danse!

1^{er} mouvement

L'adhésion libre et ouverte à tous

La Coop fédérée a enregistré quatre nouvelles adhésions et deux retraits au cours de la dernière année. Quatre fusions ont par ailleurs regroupé neuf coopératives en quatre nouvelles. À la clôture de l'exercice, on dénombre donc 106 coopératives fédérées. Ces coopératives regroupent à leur tour quelque 60 000 membres ordinaires et 30 000 membres auxiliaires ou associés, portant le nombre total de membres au sein du réseau à plus de 90 000.

2^e mouvement

Le pouvoir démocratique exercé par les membres

Au 31 octobre 2009, 606 membres élus par leurs pairs assumaient l'administration des 106 coopératives affiliées à La Coop fédérée, lesquelles pouvaient désigner 338 délégués pour les représenter lors des assemblées. De ce nombre, 264 délégués et 41 substituts se sont prévalus de ce droit pendant de l'assemblée générale de La Coop fédérée en février 2009, portant à plus de 90 % la participation démocratique au sein du réseau.

À chacun son pas de danse!

Les mouvements

D'autres rencontres qui se déroulent tout au long de l'année permettent aux dirigeants des coopératives de se concerter et d'orienter les actions de La Coop fédérée. Ainsi, 303 présidents, vice-présidents et directeurs généraux ont participé à la Tournée du président en janvier 2009, 56 présidents ont pris part au Forum des présidents en avril 2009 et 154 dirigeants ont assisté à l'assemblée semestrielle d'août 2009. De plus, La Coop fédérée assure une liaison étroite avec ses membres par l'animation de comités divers où sont invités à siéger des représentants de coopératives affiliées.

Enfin, le conseil d'administration, composé de 15 élus provenant des 15 territoires régionaux et provincial, a consacré 28 journées de travail à des réunions afin de veiller aux affaires commerciales et associatives de La Coop fédérée (excluant les activités d'Olymel s.e.c.). Les administrateurs ont aussi participé à deux réunions téléphoniques de plus courte durée. Le comité exécutif, pour sa part, a consacré 10 journées supplémentaires et une réunion téléphonique à l'étude de différents dossiers.

3^e mouvement

La participation économique des membres

Les coopératives affiliées détiennent 94,9 millions de dollars en actions ordinaires de La Coop fédérée et 301,8 millions de dollars sous forme de réserve collective. Cette réserve sert à assurer le développement futur de l'entreprise et à soutenir différentes activités répondant aux besoins des coopératives affiliées.

La Coop fédérée a par ailleurs déclaré, en 2009, des ristournes à ses membres pour un montant global de 15 millions de dollars, ce qui porte le total des ristournes aux coopératives à 63,5 millions de dollars pour les cinq dernières années.

À chacun son pas de danse!

4^e mouvement

L'autonomie et l'indépendance

La Coop fédérée s'assure de conserver son indépendance en regard des bailleurs de fonds, par le maintien de ratios financiers prudents. Elle veille aussi à demeurer majoritaire au sein des alliances qu'elle peut contracter avec d'autres entreprises.

Elle applique des principes de saine gouvernance, notamment par la séparation des postes de présidence et de direction générale, par l'indépendance des administrateurs à l'égard de la direction et par la recherche de résultats durables.

Par ailleurs, La Coop fédérée reconnaît également l'autonomie et l'indépendance de ses coopératives affiliées. Elle met de l'avant différentes initiatives qui répondent aux besoins d'un nombre minimal de ses coopératives affiliées, mais respecte le choix de chacune de participer ou non aux programmes offerts.

5^e mouvement

L'éducation, la formation et l'information

La Coop fédérée rejoint tous les membres des coopératives agricoles affiliées grâce à son magazine *Le Coopérateur agricole*, publié 10 fois l'an. C'est son principal organe d'information. De plus, une dépêche en ligne permet de communiquer rapidement et fréquemment avec tous les employés de La Coop fédérée et tous les dirigeants du réseau : il s'agit de *La Coop en ligne*, qui a fait l'objet de 44 envois au cours de la dernière année.

Par ailleurs, La Coop fédérée offre à tous les élus du réseau un programme de formation visant à les soutenir dans leur rôle au sein de la coopération agricole. À ce jour, 395 élus cheminent dans ce programme. De ce nombre, 75 ont atteint le niveau de membre, attestant du cumul de 15 crédits de formation, 66 ont atteint le niveau de compagnon, ayant cumulé 30 crédits et 86, le

niveau de commandeur, ayant cumulé 45 crédits et plus.

Les employés du réseau ont aussi accès à 75 formations adaptées à leurs besoins et offertes par l'Académie La Coop. Au total, l'entreprise a réalisé un investissement de 6,3 millions de dollars en formation, au cours de l'exercice, ce qui représente plus de 2 % de la masse salariale.

La Coop fédérée poursuit également des objectifs d'éducation et de formation auprès de certaines clientèles cibles comme la relève agricole et les femmes, en organisant des colloques et des forums annuels à leur intention. Elle offre des bourses à des étudiants et accorde un soutien financier à des institutions d'enseignement. Enfin, des efforts sont aussi consacrés à une sensibilisation du grand public et des leaders d'opinion en regard de la pertinence du modèle coopératif en agriculture.

6^e mouvement

La coopération entre les coopératives

La Coop fédérée participe à toutes les structures et associations coopératives qui permettent d'assurer un meilleur service à ses membres et de renforcer le mouvement coopératif : le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, le Conseil canadien de la coopération et de la mutualité, la Fondation québécoise pour l'éducation à la coopération et à la mutualité, la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI) ainsi que Les Coopérateurs, compagnie d'assurance-vie, Cooperative Research Farms, Gène+, Interprovincial Co-operative et Independent Lumber Dealers Co-operative.

La Coop fédérée a aussi participé, par des prêts de ressources humaines, à quelques missions d'appui à des coopératives outre-mer par l'entremise de SOCODEVI et elle a soutenu le rayonnement francophone de l'Association des éducateurs



coopératifs en assumant les frais de traduction de ses bulletins d'information.

Enfin, à l'intérieur même de son réseau, La Coop fédérée se veut un carrefour où les coopératives peuvent agir ensemble afin de maximiser les avantages de l'intercoopération. En cours d'année, elle a poursuivi son accompagnement dans de nombreux projets d'optimisation et de mise en commun des ressources, sous le vocable du projet Chrysalide. Ainsi, elle prône une vision globale du réseau qui favorise le maintien du plus grand nombre possible de coopératives ayant « pignon sur rue » tout en agissant comme un organisme hautement intégré dans « l'arrière-boutique ».

7^e mouvement

L'engagement dans le milieu

La Coop fédérée (incluant Olymel) a consacré en cours d'exercice un montant de 662 000 \$ afin d'encourager, sous forme de dons et de commandites, des organisations et événements qui lui paraissent méritoires. Près du tiers de ce montant a été alloué à la promotion de la santé et au soulagement de la pauvreté.

L'année 2008-2009 a surtout été marquée par le lancement et la mise en place du Fonds coopératif d'aide à la relève, initié par La Coop fédérée de concert avec la Fédération de la relève agricole du Québec et auxquels s'est joint le Mouvement

Desjardins. Au total, 123 jeunes agriculteurs se sont qualifiés en cours d'exercice et pourraient obtenir jusqu'à 5000 \$ par année pour une période de trois ans. La Coop fédérée s'est engagée à verser dans ce fonds dédié à la relève la somme de 900 000 \$, que les coopératives affiliées s'engagent par ailleurs à doubler.

L'entreprise a aussi soutenu différents concours de valorisation de la profession agricole, la campagne Centraide, l'Expo-Science du Conseil de développement du loisir scientifique, la campagne de sensibilisation environnementale d'Équiterre et la Ligue de développement du hockey Midget AAA du Québec.

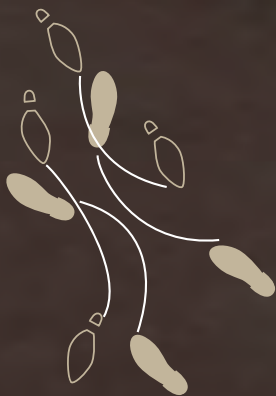


Rapport de gestion

<i>[en milliers de dollars]</i>	2009	2008
Produits	3 919 963 \$	3 606 101 \$
Excédent d'exploitation	64 967	95 986
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	53 346	70 992
Ristournes	15 000	30 000
Excédent net	27 600	30 390
Débiteurs et stocks	613 679	580 281
Actif à court terme	627 592	591 152
Fonds de roulement	191 178	181 421
Immobilisations corporelles, au coût	1 061 485	973 462
Immobilisations corporelles, valeur comptable	459 860	445 157
Actif total	1 221 516	1 143 503
Dette à long terme incluant la portion exigible à moins d'un an	191 792	182 194
Actions privilégiées et avoir	412 482	383 528
Nombre d'employés	11 336	11 175

Des danseurs qui battent la mesure!

Sous l'impulsion stimulante
de la diversité culturelle,
le réseau La Coop vibre
aux rythmes du monde
qui enrichissent
notre patrimoine
agricole.



Gaétan Desroches
Chef de l'exploitation

Paul Noiseux
Chef des finances

Claude Lafleur
Chef de la direction



Dans un contexte économique difficile, notamment en raison de la débâcle financière et boursière survenue au début de l'été 2008, La Coop fédérée affiche quand même, pour son exercice terminé le 31 octobre 2009, un excédent de 53,3 millions de dollars, comparativement à 71 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Cette baisse de l'excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent est attribuable à une diminution importante de l'excédent d'Olymel s.e.c., principalement pour le secteur porcin,

Cette progression des ventes provient, d'une part, des ventes du secteur Approvisionnement qui ont augmenté de 254 millions de dollars. Pour le premier exercice de 2009, la comptabilisation des ventes d'Agromony Company of Canada Ltd. et de ses coentreprises explique en partie cette augmentation. Cependant, les ventes du Secteur des pétroles sont à la baisse en raison, non pas d'une réduction du volume des ventes, mais en partie d'une déflation générale des prix des intrants. Pour les autres secteurs d'activité, les ventes ont été à la hausse.

dont la marge viande avait connu, au début de 2008, un sommet historique résultant du contexte mondial très favorable.

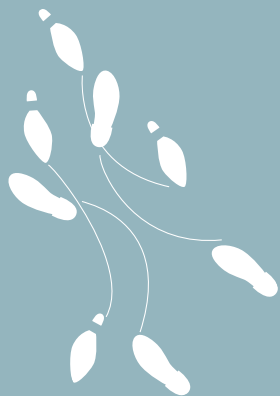
D'une part, les activités d'Approvisionnement, qui englobent les secteurs productions animales, productions végétales, grains et approvisionnement meuneries, quincaillerie et machines agricoles, et pétrole ont concouru très favorablement aux résultats de l'entreprise. Leurs contributions nettes sont en effet supérieures en comparaison à l'exercice précédent. Plus précisément, la hausse provient de l'inscription des résultats d'Agromony Company of Canada Ltd. (Agromony), une filiale de l'industrie des productions végétales exerçant ses activités principalement en Ontario et dans les Maritimes acquise le 31 décembre 2008.

Les ventes consolidées ont totalisé 3,920 milliards de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009, alors que pour l'exercice terminé le 25 octobre 2008, elles totalisaient 3,606 milliards de dollars.

D'autre part, les ventes de notre filiale Olymel s.e.c. ont augmenté de 60 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent. L'effet d'une 53^e semaine combinée à la hausse du volume des ventes explique cet accroissement.

Le coût des ventes, les frais de vente et les frais d'administration ont atteint 3,840 milliards de dollars alors que pour l'exercice précédent, ils s'élevaient à 3,495 milliards de dollars. Cette augmentation est principalement liée à l'acquisition d'Agromony combinée à l'inscription d'une 53^e semaine d'opération en 2009.

Les frais financiers ont totalisé 14,7 millions de dollars pour l'exercice 2009, comparativement à 14,9 millions de dollars pour 2008. Pour l'exercice, les frais financiers incluent une somme de 1,9 million de dollars au titre d'intérêts payés lors du règlement de l'acquisition des actions d'un agrocentre et une somme de



Produits	
[en milliers de dollars]	
2009	3 919 963 \$
2008	3 606 101 \$
2007	3 286 795 \$
2006	3 175 705 \$
2005	3 141 860 \$

Fonds de roulement	
[en milliers de dollars]	
2009	191 178 \$
2008	181 421 \$
2007	43 846 \$
2006	164 721 \$
2005	197 750 \$

Excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent	
[en milliers de dollars]	
2009	53 346 \$
2008	70 992 \$
2007	40 587 \$
2006	(21 599) \$
2005	42 463 \$

Ristournes	
[en milliers de dollars]	
2009	15 000 \$
2008	30 000 \$
2007	10 000 \$
2006	- \$
2005	8 500 \$

Actions privilégiées et avoir	
[en milliers de dollars]	
2009	412 482 \$
2008	383 528 \$
2007	338 754 \$
2006	305 890 \$
2005	321 928 \$

1,6 million de dollars pour les intérêts payés au titre des dettes inscrites d'Agronomy. N'eut été ces sommes, les frais financiers auraient été à la baisse et auraient résulté principalement de la diminution des taux d'intérêt, malgré une hausse des emprunts bancaires, causée principalement par l'acquisition d'Agronomy.

L'excédent d'exploitation s'est établi à 65 millions de dollars, alors qu'en 2008, il était de 96 millions de dollars. Encore une fois, il faut se rappeler qu'en 2008, le secteur porcin avait connu des conditions de marché très favorables.

En ce qui concerne les autres résultats, la quote-part des résultats des sociétés satellites, où nous sommes partenaires, s'élève à 5,3 millions de dollars, comparativement à 4,7 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Le poste gains (pertes) à la cession d'actifs a totalisé une perte de 2,3 millions de dollars, alors qu'en 2008, il affichait un

gain de 475 mille dollars. En 2009, la perte est principalement attribuable au règlement lié à l'acquisition d'actions d'un agrocentré.

Quant au poste gain sur actifs disponibles à la vente, il représentait en 2008 le gain lié à l'acquisition de la participation supplémentaire de 50 % dans la Société immobilière Immeuble 9001 l'Acadie s.e.c.

L'excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent, après déduction de la quote-part des actionnaires sans contrôle, s'est fixé à 53,3 millions de dollars, alors qu'en 2008, il s'établissait à 71 millions de dollars.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009, compte tenu des ristournes déclarées de 15 millions de dollars et des impôts sur l'excédent de 10,8 millions de dollars, l'excédent net s'est

élevé à 27,6 millions de dollars alors que celui de l'exercice 2008 était de 30,4 millions de dollars.

Information sectorielle

(Les chiffres des produits des divers secteurs d'activité incluent les montants relatifs aux opérations intersectorielles.)

Approvisionnement

Les ventes consolidées des activités d'approvisionnement ont totalisé 1,845 milliard de dollars, par rapport à 1,591 milliard de dollars pour l'exercice précédent, ce qui représente une progression de 254 millions de dollars. L'augmentation des ventes s'explique principalement par les ventes de 304,1 millions de dollars d'Agronomy. Les ventes du Secteur des pétroles ont diminué de 163,9 millions de dollars malgré une hausse des volumes, en raison de la baisse importante du coût des intrants.



Gilles Denette
Chef des
services-conseils
Réseau

Alain Garneau
Avocat principal
et des affaires
juridiques

Sophie Robillard
Chef, stratégies d'entreprise
et développement
de l'offre

Mario Leclerc
Chef des
ressources
humaines

Les ventes consolidées des activités d'approvisionnement ont totalisé 1,845 milliard de dollars, par rapport à 1,591 milliard de dollars pour l'exercice précédent.



Les volumes ont augmenté également dans le Secteur des grains et approvisionnement meuneries, ainsi que dans celui de la quincaillerie et des machines agricoles.

L'excédent avant impôts de l'activité Approvisionnement a été en hausse comparativement à l'exercice précédent. Pour une bonne part, cette hausse provient de l'inscription des résultats qu'a réalisés Agronomy en 2009.

Dans le Secteur des productions animales, les ventes de l'exercice ont totalisé 240,5 millions de dollars, en comparaison de 222,4 millions de dollars à l'exercice précédent. Cela comprend les ventes provenant de l'alimentation animale de 189,5 millions de dollars, en comparaison de 172,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette croissance s'explique par une hausse importante du prix des ingrédients. La contribution nette de l'alimentation animale a progressé de 10,7 % par rapport à 2008. Les volumes d'aliments laitiers et avicoles ont tous les deux augmenté de 3,6 %. Les volumes de ventes d'aliments porcins ont terminé l'exercice sur une bonne note en affichant une augmentation de 1,6 %. Les travaux en vue de la mise en application de Chrysalide vont bon train. Déjà, des améliorations importantes ont été apportées, plus particulièrement en production porcine avec l'offre des livraisons directes, depuis l'usine de microprémélange de Saint-Romuald, aux utilisateurs finaux d'intrants destinés à la fabrication à la ferme. En outre, trois équipes régionales sont maintenant formées sur les cinq initialement prévues par le projet Chrysalide. La fabrication d'aliments est déplacée graduellement vers les usines retenues. Les gammes de produits sont rationalisées et les programmes alimentaires, harmonisés.

Dans le Secteur des productions végétales, les ventes ont fait un bond important en passant de 215,7 millions de dollars en 2008 à 539,2 millions de dollars en 2009. Cela s'explique par les ventes nettes de 304,1 millions de dollars d'Agronomy. Ayant atteint 136,2 millions de dollars, les ventes de fertilisants sont sensiblement comparables à celles de l'an dernier alors qu'elles s'élevaient à 131,2 millions de dollars. Toutefois, cette augmentation du chiffre d'affaires ne reflète pas la situation vécue sur le terrain. Le marché inversé, à partir de l'automne 2008, et la quantité de produits vendus par de nouveaux concurrents nous ont fait perdre des ventes et des parts de marché. En somme, la forte augmentation des prix a compensé la perte de volume. Les ventes de semences ont atteint 40,1 millions de dollars, en

comparaison de 35,7 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les ventes de protection des cultures ont totalisé 55,5 millions de dollars en comparaison de 48,8 millions de dollars au cours de l'exercice précédent.

Le Secteur grains et approvisionnement meuneries a généré des ventes nettes de 324 millions de dollars, par rapport à 278 millions de dollars en 2008, soit une croissance de 16,5 %. Pour un troisième exercice consécutif, les ventes du secteur sont en croissance. Cette hausse s'explique essentiellement par une augmentation des volumes de commercialisation, puisque le prix moyen est relativement stable. Les volumes de ce secteur ont fracassé le record établi à l'exercice précédent avec plus d'un million de tonnes vendues. En particulier pour le maïs, malgré une récolte inférieure aux attentes, les conditions du marché et la force du réseau ont joué un rôle favorable. Tant les activités d'exportation que d'importation auront assuré le dynamisme du secteur tout au long de l'exercice et de dégager des retombées commerciales positives. La contribution du Secteur des grains et approvisionnement s'est en conséquence améliorée.

Les ventes nettes du Secteur quincaillerie et machines agricoles se sont établies à 240 millions de dollars, dépassant ainsi de 25,4 millions de dollars les ventes réalisées à l'exercice 2008. Cette croissance provient en parts égales des ventes de matériaux et des ventes de quincaillerie, et elle est le fruit de l'acquisition de commerces et de l'adhésion de nouveaux marchands indépendants à la bannière Unimat. La contribution nette est en hausse de 70,9 % sur celle de l'exercice précédent. Le travail de concentration des achats s'est poursuivi avec la participation au nouveau regroupement d'achats canadien Independent Lumber Dealers Co-operative (ILDC). Le pouvoir d'achat que procure ce regroupement au réseau est tel qu'il permet d'avoir une position concurrentielle plus qu'enviable.

Les ventes nettes du Secteur des pétroles ont totalisé 500,4 millions de dollars après avoir atteint 664,3 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. Dans le marché résidentiel et commercial, les ventes nettes ont été de 291 millions de dollars, en comparaison de 389 millions de dollars à l'exercice précédent, soit une baisse de 25,2 %. Cette diminution provient essentiellement de la régression du coût des intrants de 33 %. Il y a eu, par ailleurs, une hausse des volumes de 11,7 %, expliquée majoritairement par l'ajout de clients et l'acquisition de commerces, ainsi que par l'ajout d'une 53^e semaine à l'exercice 2009.

La tendance à la baisse s'est aussi manifestée dans le Service aux automobilistes avec des ventes de 172,5 millions de dollars, comparativement à 232,5 millions de dollars en 2008, soit une baisse de 25,8 %. La contribution du Service résidentiel et commercial a connu une hausse de 117 %, mais celle du Service aux automobilistes a reculé de 54,9 %. Dans le propane, les ventes nettes ont été de 36,7 millions de dollars, en comparaison de 42,8 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une baisse de 14,2 %.

Services-conseils Réseau

Au cours de l'exercice écoulé, les conseillers en gestion ont appuyé 15 coopératives dans leur démarche de planification stratégique. L'équipe des services-conseils a accompagné quatre coopératives dans un processus de fusion et six autres coopératives à cheminer vers une codirection avec ou sans impartition administrative.

L'équipe a déposé 42 analyses financières et fait 20 présentations financières à des conseils d'administration de

L'équipe efficacité opérationnelle appuie les gestionnaires de La Coop fédérée et des coopératives dans l'appropriation et la mise en pratique d'une philosophie de gestion axée sur l'amélioration continue et la cartographie des processus d'affaires. En 2009, l'équipe a revu sa stratégie d'intervention afin de mieux répondre aux besoins des gestionnaires. Cette révision a permis une clarification des rôles des conseillers et des agents d'amélioration. La nouvelle structure organisationnelle était devenue nécessaire pour permettre à l'entreprise



Pour AgriEst, centre agricole Coop, les ventes se sont accrues de 5,7 millions de dollars pour atteindre 24,5 millions de dollars, ce qui s'explique principalement par la hausse des volumes dans le secteur des grains et par une belle performance du secteur laitier. En revanche, le secteur des fertilisants a subi une importante baisse de volume. La contribution nette d'AgriEst a progressé de 100 % en 2009.

Mise en marché

La revue des opérations de la filiale Olymel s.e.c., pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009, est commentée par le président-directeur général, M. Réjean Nadeau, à la page 30 du présent rapport annuel.

coopératives au moyen d'une banque de données représentant cette année 66 % des ventes totales du réseau. Par ailleurs, pour assurer la continuité des analyses financières comparatives au cours des prochains exercices, l'équipe a revu son rapport annuel ainsi que tous les outils du processus d'analyse financière afin de tenir compte des grands changements au sein du réseau dont Fidelio, Chrysalide et le nouveau plan de comptes.

Trois stagiaires à la gestion ont terminé une de leurs étapes du stage dans les coopératives écoles sous la supervision des Services-conseils Réseau. Au cours de l'année 2008-2009, 10 postes à la direction générale ont été libérés. L'équipe a appuyé certains directeurs généraux dans l'intégration de leur nouvelle fonction en plus de coordonner l'intérim pour une de ses coopératives.

d'accéder à l'étape suivante d'amélioration continue soit celle de la résolution de problème.

Au cours du dernier exercice, 2 385 nouvelles idées ont été soumises par les employés grâce au registre d'amélioration, soit le double d'il y a deux ans. Quarante agents d'amélioration ont appuyé les gestionnaires dans la gestion et la mise en œuvre des idées émises par leurs employés. Avec l'appui de l'équipe technologie de l'information, le service a travaillé à la conception d'un registre consolidé sur une plateforme accessible par Internet. L'implantation de cet outil débutera en janvier 2010. En outre, il évitera la double saisie et permettra le partage, la recherche et un meilleur suivi des idées émises.

Au cours de l'exercice, une quarantaine d'activités kaizen ont été réalisées au sein du réseau permettant le repérage et l'élimination des activités sans valeur ajoutée dans les processus.

Enfin, 243 personnes ont été formées aux outils d'amélioration continue dont le but est d'accroître leur capacité à résoudre des problèmes en équipe.

L'équipe des Services-conseils Réseau a poursuivi sa participation au projet Chrysalide. L'équipe a particulièrement été active en appuyant les gestionnaires des coopératives à la mise en place des équipes régionales d'experts-conseils, à la supervision des projets de démantèlement et de compensation ainsi qu'au soutien pour la poursuite des projets pilotes et de transition. Plusieurs rencontres ont également eu lieu avec les directeurs généraux, les conseils d'administration ainsi qu'avec les membres de certaines coopératives dans le but de faire le point sur la progression de Chrysalide. Par ailleurs, l'équipe a appuyé les gestionnaires du réseau dans la détermination des processus actuels, leur remise en question, l'établissement de pratiques d'affaires exemplaires et finalement, la consignation des modèles et processus d'affaires futurs.

Services corporatifs

Les dépenses nettes des Services corporatifs, y compris les résultats de la filiale immobilière, ont totalisé 18,3 millions de dollars, comparativement à 13,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. La hausse des dépenses nettes provient des coûts administratifs du projet Chrysalide, de l'augmentation des coûts liés à la mise à niveau des systèmes et technologies, et d'une contribution au fonds d'aide à la relève agricole.

Ressources humaines

Le nombre d'employés à La Coop fédérée, y compris ses filiales, était de 11 336 à la fin de l'exercice 2009, en regard de 11 175 en 2008. La variation du nombre d'employés est liée aux différents mouvements de main-d'œuvre de l'ensemble de nos opérations. Le Service de dotation élabore différentes stratégies pour attirer des candidats de choix au sein du réseau et s'assurer d'une main-d'œuvre pleinement qualifiée malgré la rareté de ressources humaines dans certaines catégories d'emploi, notamment en technologie de l'information. Au cours de l'exercice, nous avons noté une hausse importante du nombre de curriculum vitae reçus une fois passé le creux de la récession et avons mis en place une stratégie pour mieux cibler nos sources de recrutement.

Des efforts particuliers ont été mis en place dans la gestion du changement, soit la mise en œuvre de toutes les activités de

communication, de mobilisation, de formation et de coaching nécessaires à l'adhésion et à l'engagement des personnes touchées par le changement, dans le but de faciliter la transition et de retrouver une productivité optimale dans les meilleurs délais.

Plus de 75 cours auxquels ont participé plus de 2 500 personnes ont été offerts par l'Académie La Coop. La Coop fédérée a investi 2,02 % de sa masse salariale dans la formation, soit plus de 6,3 millions de dollars en 2009. La Coop fédérée, consciente de la nécessité d'assurer la formation aux employés pour relever de nouveaux défis, désire continuer d'augmenter les activités de formation au cours des prochaines années.

Le programme de formation des élus continue d'être offert aux administrateurs du réseau La Coop. Parmi les administrateurs actifs, nous comptons maintenant 75 personnes qui détiennent le titre de membre, 66, celui de compagnon et 86, celui de commandeur tout échelon confondu. Seize cours différents ont été offerts aux administrateurs dans le cadre de ce programme.

Le regroupement des employés du réseau La Coop nous permet d'offrir divers programmes, soit autant d'avantages sociaux qui contribuent à attirer et à fidéliser le personnel. Ainsi, l'ensemble des caisses de retraite du réseau coopératif agricole est regroupé dans une fiducie qui affichait un actif de plus de 263 millions de dollars à la fin de l'exercice et qui a su profiter du rendement des marchés en 2009 en affichant une augmentation de 12,4 % par rapport à l'exercice précédent. Cette grande fiducie permet d'offrir aux employés plusieurs stratégies de placement réunies autour de six fonds et de deux certificats de dépôt à terme, et vise à maximiser ses revenus de retraite.

L'assurance collective bénéficie également du regroupement et permet une gestion plus efficace des contrats d'assurance en partenariat avec les employés. Cette stratégie, ajoutée à l'expérience du groupe, a permis de limiter la hausse des primes par rapport au marché.

Au chapitre des relations de travail, 14 conventions collectives ont été négociées au cours de l'exercice. Un conflit de travail de quelques semaines a perturbé les opérations d'une quincaillerie du réseau alors qu'un autre conflit, dans une usine d'Olymel, était en cours à la fin de l'exercice. Chaque table de négociation est l'occasion de sensibiliser les travailleurs et les syndicats à la nécessité de maintenir des conditions de travail



concurrentielles dans un marché en constante évolution. De plus, l'efficacité opérationnelle et le service à la clientèle ont été le sujet de nombreuses discussions entourant la rédaction de ces contrats de travail.

La Mutuelle de prévention en santé-sécurité à laquelle participent 83 coopératives a permis au réseau d'économiser, en 2009, environ 1,3 million de dollars, soit 37 % de la cotisation qui aurait été versée sans ce regroupement. Rappelons que grâce au regroupement des membres, conjugué aux efforts de prévention, le taux de cotisation personnalisé est directement lié à la fréquence et à la gravité des accidents, et a permis aux coopératives d'économiser plus de 13 millions de dollars depuis sa mise en place.

Situation financière

Le bilan consolidé de La Coop fédérée au 31 octobre 2009 a affiché un actif total de 1,221 milliard de dollars, comparativement à 1,143 milliard de dollars à la fin de l'exercice précédent. La hausse de l'actif total est principalement attribuable à l'acquisition d'une entreprise comme il est décrit à la note 2 afférente aux états financiers consolidés.

Le passif à court terme a totalisé 436 millions de dollars, comparativement à 410 millions de dollars. Cette hausse provient principalement de l'emprunt à court terme de l'entreprise que nous avons acquise. Cependant, une partie de la hausse a été atténuée par la réduction des instruments financiers dérivés causée par la baisse de la fluctuation des taux de change à la fin de l'exercice terminé le 31 octobre 2009.

Le fonds de roulement a atteint 191 millions de dollars, en hausse par rapport à l'exercice précédent, alors qu'il était de 181,4 millions de dollars. Quant au ratio du fonds de roulement, il est demeuré stable à 1,4. De plus, le ratio d'endettement consolidé de la Société s'est fixé à 36:64 à la fin de l'exercice, alors qu'il s'établissait à 33:67 à la fin de l'exercice précédent.

Les postes actions privilégiées, le capital social et la réserve ont totalisé, à la fin de l'exercice, 412,5 millions de dollars, comparativement à 383,5 millions de dollars pour l'exercice précédent. Ces postes représentaient 33,8 % de l'actif total, contre 33,5 % à la fin de l'exercice précédent. La réserve de la Société au 31 octobre 2009 s'établissait à 301,8 millions de dollars, soit 73,2 % des actions privilégiées et de l'avoir.

Situation de trésorerie et sources de financement

La Coop fédérée dispose des sources de financement nécessaires par voie d'ententes avec des institutions financières canadiennes. Les ententes avec un syndicat d'institutions financières consistent en une facilité de crédit globale de 300 millions de dollars. De cette facilité de crédit, au 31 octobre 2009, La Coop avait prélevé 87,9 millions de dollars, alors qu'à la fin de l'exercice précédent, elle avait prélevé 77,5 millions de dollars.

La Société a également d'autres emprunts tels qu'un crédit à terme d'une durée de quatre ans, totalisant 30 millions de dollars, à taux fixe, remboursable à compter du mois d'août 2011 par versements annuels. De plus, La Coop a une débenture non garantie d'une durée de trois ans, pour un solde de 25 millions de dollars, à taux fixe, remboursable par versements annuels débutant en août 2012. La Société détient aussi un billet à terme à taux fixe, dont le solde s'établissait à 19,2 millions de dollars au 31 octobre 2009, alors qu'il s'élevait à 20,8 millions de dollars en 2008.

La facilité de crédit, le crédit à terme et le billet à terme sont grevés par des hypothèques de premier rang sur la majorité des actifs corporels et incorporels actuels et futurs d'Olymel s.e.c. et de ses filiales.

La Coop fédérée établit sa capacité d'investissement dans les immobilisations courantes en fonction des fonds provenant de l'exploitation de chacun de ses secteurs d'activité. Pour l'exercice 2009, les investissements dans les immobilisations corporelles ont été de 46,4 millions de dollars. L'adoption d'une gestion prudente des éléments du fonds de roulement et un contrôle serré des acquisitions d'immobilisations a permis de réduire les coûts de financement. Chaque trimestre de l'exercice 2009, La Coop fédérée a respecté les obligations financières et les clauses restrictives contenues dans ses ententes de financement.

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer le risque de change, les risques liés aux prix de certaines marchandises et le risque de taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats de change, des swaps de devises, des contrats à terme sur le prix des marchandises et des swaps de

taux d'intérêt. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Lorsque la Société consigne ses relations de couverture de flux de trésorerie ainsi que ses objectifs et sa stratégie de gestion des risques et démontre qu'elles sont suffisamment efficaces au moment de la mise en place de la couverture et tout au long de la période de couverture, la comptabilité de couverture est utilisée.

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger, principalement en devises américaine, japonaise et australienne. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations des taux de change, elle utilise des contrats de change et des swaps de devises.

L'utilisation de contrats de change et de swaps de devises pour se protéger contre le risque de variation des taux de change, principalement pour les opérations en devises étrangères, a dépassé 1,1 milliard de dollars canadiens en 2009.

La Société a également recours à un swap de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt. Les gains et les pertes découlant du swap de taux d'intérêt utilisé à des fins de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu et reclassés dans l'état des résultats lorsque l'élément couvert influe sur les résultats.

Risques et incertitudes

La Coop fédérée est exposée à différents risques qui peuvent influencer sur sa rentabilité, dans le cours normal des activités des secteurs de la Mise en marché et de l'Approvisionnement.

Risques associés à la volatilité des prix des intrants

Les prix des intrants dépendent de plusieurs facteurs hors du contrôle de la Société. L'extrême volatilité des prix résulte de l'évolution constante des marchés d'approvisionnement. Le contexte économique dans lequel la Société exerce ses activités est régi par des politiques nationales et provinciales en ce qui a trait aux approvisionnements des usines d'abattage. La disponibilité des volumes d'abattage et les prix des animaux vivants découlent par conséquent de l'évolution des politiques des marchés. La Société s'assure par ailleurs de maintenir un contrôle serré de ses coûts de production afin de pallier l'absence de contrôle sur les prix et les coûts d'approvisionnement. La diversité des secteurs d'activité de la Société permet d'atténuer ce facteur de risque.

Risques liés à l'insalubrité des aliments

La Société est exposée aux risques liés à l'industrie de la mise en marché, principalement dans le cours normal des activités des secteurs de transformation et de commercialisation des aliments. La détérioration, la contamination et la responsabilité à l'égard des produits de consommation sont des risques dont la Société doit se préoccuper. La Société s'assure de respecter les exigences gouvernementales en appliquant dans toutes ses usines des contrôles rigoureux de salubrité des aliments.

Risques liés à la santé des animaux d'élevage

Les épidémies et la contamination des animaux d'élevage sont des facteurs de risque cruciaux pour la Société. Les épidémies peuvent nuire considérablement à la production et à l'accès à l'approvisionnement en matières premières pour ses usines de transformation. La gestion de la qualité est un objectif primordial pour la Société. Ainsi, l'amélioration des procédures internes de traçabilité et la collaboration à une stratégie nationale avec les organismes gouvernementaux sont au cœur d'une saine gestion des troupeaux d'élevage.

Risque environnemental

La Coop fédérée adhère au concept de responsabilité sociale et s'assure que ses pratiques d'entreprise respectent les principes de gestion environnementale diligente.

Avec sa politique environnementale, La Coop fédérée vise notamment le respect des lois et règlements, la mise en œuvre de plans d'urgence environnementale, l'évaluation environnementale des entreprises, activités et biens qu'elle se propose d'acquiescer ou de lancer, la diffusion à ses employés et gestionnaires de ses objectifs et projets en matière d'environnement et l'obligation de rendre compte des activités de gestion environnementale au conseil d'administration, le plus souvent possible, mais au moins une fois l'an.

Les différents secteurs d'activité de l'entreprise et de ses partenaires ont aussi reçu un appui technique de son service de l'environnement tout au long de l'exercice pour résoudre des problèmes environnementaux particuliers et aussi pour être au fait de l'évolution de la réglementation environnementale.

La Coop fédérée procède également à la vérification de la conformité environnementale des installations existantes, mais aussi à l'évaluation environnementale des acquisitions,

notamment des 38 installations d'Agronomy, conformément à sa politique environnementale.

Enfin, avec le projet Chrysalide, La Coop fédérée préconise l'intégration systématique de la gestion environnementale dans ses pratiques et ses nouvelles structures d'exploitation, qui feront de ses usines le fer de lance du réseau La Coop. Ainsi, l'ensemble des meuneries du réseau de production en alimentation animale participe à une mise à niveau de ces installations afin de voir au respect des normes, des pratiques exemplaires et des règlements environnementaux en vigueur. Cette mise à niveau a comme objectif :

- d'intégrer la gestion environnementale dans les opérations;
- de favoriser le bon voisinage avec l'entourage immédiat des meuneries.

Enfin, dans un esprit de sensibilisation et pour participer à l'effort collectif des employés à atténuer leur empreinte environnementale, La Coop fédérée poursuit son engagement envers l'accréditation *Ici on recycle!* de RECYC-QUÉBEC en appuyant les efforts de recyclage, de réduction, de réemploi et de valorisation (les 3-RV) pour l'atteinte du 3^e niveau d'accréditation (performance) au cours du prochain exercice.

Risques des marchés mondiaux

Les répercussions des diverses variables économiques influant sur les marchés mondiaux ont une incidence sur les exportations de la Société. Les volumes exportés sont tributaires des conditions économiques qui prévalent dans les pays importateurs et, dans certains cas, de barrières tarifaires. La croissance et la rentabilité des exportations de la Société dépendent largement de la vigueur de ces marchés et du respect des traités et des règles du commerce international.

Risques liés aux instruments financiers

La Société a fourni des informations qualitatives et quantitatives sur l'exposition aux risques liés aux instruments financiers, notamment le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité, le risque de change et les autres risques de prix. La note 19 afférente aux états financiers consolidés porte sur la divulgation de l'information concernant la nature et l'ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et à la gestion des risques.

Conclusion

La Coop fédérée termine son exercice avec des résultats satisfaisants compte tenu de la récession qui a fortement perturbé l'économie nord-américaine. Les résultats plus modestes d'Olymel combinés à ceux de notre filiale Agronomy, de même que les contributions très intéressantes de nos activités en quincaillerie et en commercialisation des grains, permettent de poursuivre le projet Chrysalide, de continuer d'améliorer les services offerts à nos membres, d'atteindre les objectifs financiers fixés par le conseil d'administration et de respecter les ratios exigés par nos banquiers.

Avec la poursuite de la mise en œuvre progressive de Chrysalide dans les productions animales, le Secteur des pétroles et celui des quincailleries, le réseau coopératif agricole sera encore mieux positionné pour livrer concurrence et réaliser sa mission auprès de ses membres.

Les résultats de La Coop fédérée, qui influenceront positivement sur ceux de nos coopératives affiliées, et ultimement sur nos membres, ne devraient pas nous faire oublier que le secteur

agricole traverse peut-être l'une des plus grandes restructurations de son histoire. La crise des revenus, combinée au changement proposé par le gouvernement provincial dans les programmes de soutien des revenus, incitera plusieurs producteurs à revoir substantiellement leur modèle d'affaires et à entretenir des rapports différents et sans doute plus étroits avec le réseau La Coop. Certains remettront même en question leur participation en production.

On le voit, les défis à relever sont nombreux. La Coop fédérée doit donc rester branchée sur les réalités d'aujourd'hui et agir de telle sorte que les membres et leurs coopératives soient toujours sa priorité. L'agriculture québécoise est en profonde mutation. Dans un tel contexte, si nous voulons aider les producteurs membres et leurs coopératives à dégager de meilleurs profits, si nous voulons protéger nos emplois et même en créer de nouveaux, nous devons innover, revoir constamment nos façons de faire et développer une réelle coordination du réseau La Coop. C'est là le sens de notre mission et du projet Chrysalide.

Le réseau coopératif agricole, fort de sa distinction coopérative et de la compétence de ses ressources humaines, entend


confirmer son leadership et être le partenaire privilégié de la réussite de ses membres. Notre solidarité et notre volonté de créer un réseau La Coop plus fort et plus uni seront déterminantes dans ce que l'histoire du mouvement coopératif agricole retiendra de nous.

Enfin, je remercie très chaleureusement mes collègues de la régie interne élargie et les dirigeants du réseau des coopératives affiliées et de notre filiale Olymel pour leur fidélité, leur engagement et leur appui dans l'atteinte de ces résultats.

Et il va de soi que je termine ce rapport en remerciant tout particulièrement le président, M. Denis Richard, de même que tous les membres du conseil d'administration, de l'appui et de la grande confiance qu'ils nous ont témoignés tout au long de l'exercice 2009.

Le chef de la direction,

Claude LAFLEUR



Rapport d'Olymel



Danser en harmonie

*« Au deuxième temps de la valse
On est deux tu es dans mes bras »
Jacques Brel
Le réseau La Coop, au diapason
des goûts des consommateurs.*

Claude Lafleur
*Chef de la direction
 de La Coop fédérée*

Paul Noiseux
*Chef des finances de La Coop fédérée
 et chef de la direction financière d'Olymel*



L'importance de rester concurrentiel

Les résultats de l'exercice 2009 ont été relativement satisfaisants, bien qu'ils aient été inférieurs à ceux de l'an dernier. Au cours de l'exercice écoulé, bon nombre d'entreprises partout dans le monde ont retenu leur souffle. La crise économique et financière mondiale a provoqué un mouvement de repli, particulièrement sur les marchés étrangers, notamment ceux de la Chine, de la Russie et de la Corée. La grippe A(H1N1), associée depuis son éclosion à divers cheptels porcins, a également été un facteur d'inquiétude sur les marchés. Dans ce contexte difficile et incertain, il faut constater que les mesures de redressement prises au cours des dernières années ont renforcé la capacité d'Olymel de tirer son épingle du jeu.

Pendant la plus grande partie de l'exercice 2009, le dollar canadien a perdu de sa vigueur face au dollar américain, permettant de compenser une diminution importante des marges viande par rapport à l'exercice précédent, particulièrement dans le secteur du porc frais. En raison du raffermissement récent de notre monnaie, plusieurs économistes croient possible le retour à la parité avec le dollar américain vers le milieu de 2010, ce qui risque d'accroître la concurrence, particulièrement en provenance des États-Unis, d'où l'importance de toujours maintenir notre capacité concurrentielle.

L'exercice 2009 nous a permis de constater une légère hausse de nos ventes, qui se sont établies à 2,091 milliards de dollars, soit une augmentation de 60 millions par rapport à l'exercice 2008. L'incidence de l'ajout d'une 53^e semaine à l'exercice 2009 ainsi que des hausses de volumes, particulièrement dans les secteurs du porc frais Est, de la dinde ainsi que du porc et de la volaille transformés, ont contribué à la hausse du chiffre d'affaires. Il faut également souligner l'offensive majeure entreprise sur les marchés hors Québec, particulièrement dans l'Ouest canadien,

Réjean Nadeau
Président-directeur général
d'Olymel

Denis Richard
Président de La Coop fédérée et président
du conseil d'administration d'Olymel

pour accroître la présence et les ventes des produits de marque Olymel. Nous enregistrons maintenant une tranche importante de nos ventes de marques nationales hors Québec.

Porc frais

Le Secteur porc frais Est a enregistré des résultats positifs pour une deuxième année consécutive. Parmi les facteurs qui ont favorisé l'atteinte de résultats positifs pour ce secteur, notons le repli de la devise canadienne et sa conséquence sur l'augmentation de la marge viande, la hausse des volumes et l'amélioration de la productivité de la main-d'œuvre. Toutefois, la marge viande est redescendue aux valeurs de 2007 après avoir enregistré une nette amélioration en 2008.

Toujours dans le Secteur du porc frais Est, la nouvelle convention de mise en marché signée avec la Fédération des producteurs de porcs du Québec, en vigueur depuis le 8 février 2010, devrait influencer grandement sur l'industrie, notamment sur les relations entre les producteurs et les transformateurs. Toutefois, les intentions annoncées par le gouvernement du Québec de revoir le régime d'assurance stabilisation des revenus (ASRA) des producteurs de porcs et la réduction anticipée du cheptel porcín québécois jettent une grande incertitude sur la stabilité des approvisionnements, principe de base de la nouvelle convention, et pourraient compromettre son fonctionnement. C'est là un enjeu de taille qui sera au cœur de nos préoccupations en 2010. Par ailleurs, des démarches ont été entreprises en collaboration avec nos propriétaires dans le but d'accroître le revenu à la ferme des producteurs. Nous sommes confiants quant à l'issue de ces travaux au cours du prochain exercice.

Le Secteur du porc frais Ouest présente des résultats positifs, en progression par rapport à l'exercice précédent, malgré une diminution des livraisons qui a légèrement réduit le volume



L'exercice 2009 nous a permis de constater une légère hausse de nos ventes, qui se sont établies à 2,091 milliards de dollars, soit une augmentation de 60 millions par rapport à l'exercice 2008.



d'abattage. Ces résultats découlent d'une combinaison de facteurs, dont le recul de la devise canadienne, la diminution des coûts d'exploitation ainsi qu'un portefeuille de clients et de produits très avantageux du point de vue de la marge. Des discussions sont par ailleurs toujours en cours dans le but de former un partenariat avec des producteurs de l'Alberta.

Porc transformé

En 2009, le Secteur du porc transformé s'est amélioré en regard de 2008, résultat positif attribuable en grande partie à l'augmentation des volumes et des marges pour l'ensemble des produits, à l'exception du bacon qui depuis la fin de 2008, doit affronter une vive concurrence des États-Unis. Dans ce contexte, différentes mesures de réduction de coûts ont été mises en place au cours de l'exercice et devraient se poursuivre dans le futur.

Volaille fraîche

Dans le Secteur de la volaille fraîche, les résultats accusent un net recul par rapport à l'exercice précédent. La première moitié de l'exercice 2009 a été marquée par une hausse importante des coûts d'approvisionnement, conséquence de la flambée du prix des grains et d'un déséquilibre entre l'offre et la demande attribuable à un trop fort volume de production. La seconde moitié de l'exercice a toutefois été plus favorable en raison d'un ajustement à la baisse du volume de production et de la réduction des prix du vivant. C'est vers la fin de l'exercice 2009 qu'ont finalement pointé des signes encourageants en faveur d'un retour vers l'équilibre.

Dans le Secteur du dindon, les résultats de 2009 font état d'une perte contrastant avec le profit enregistré en 2008. Il faut préciser que cette situation correspond à celle qui prévaut dans

le Secteur de la volaille fraîche, le Secteur du dindon ayant toutefois été plus durement touché.

Dans le Secteur de la volaille, les tensions existantes dans le commerce interprovincial demeurent une source d'inquiétude. Le contournement des règles pose un problème important. Les mesures temporaires prises récemment par les gouvernements de l'Ontario et du Québec pour plafonner les sorties de poulets vivants devraient inciter l'industrie à trouver des solutions satisfaisantes pour tous les intervenants.

Au Nouveau-Brunswick, Olymel et Westco poursuivent le partenariat qu'ils ont formé sous le nom de Sunnymel. En 2009, ce partenariat et d'autres producteurs ont eu gain de cause devant plusieurs instances juridiques, ce qui a permis à Westco de faire abattre ses poulets chez Olymel au Québec depuis septembre 2009, en attendant la construction d'un nouvel

abattoir à Clair, au Nouveau-Brunswick afin de servir le marché des Maritimes. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a toutefois promulgué une loi contraignant Westco et les producteurs à abattre leurs poulets dans cette province. Il a adopté en janvier 2010 un arrêté ministériel visant la mise en application de cette loi à partir du 31 janvier 2010. Au moment d'écrire ce rapport, les parties étudiaient tous les recours envisageables.

Volaille transformée

Le Secteur de la volaille transformée présente des résultats inférieurs à ceux de 2008. Malgré une augmentation des volumes, la plus grande partie de la réduction de la marge viande est attribuable à une hausse des coûts d'approvisionnement.

Développer Olymel en s'appuyant sur des bases solides

Tout en poursuivant nos efforts pour demeurer une entreprise concurrentielle, productive et rentable, Olymel se doit d'agir non seulement pour relever les défis posés par les marchés ou par les enjeux propres à l'industrie, mais également pour demeurer une entreprise responsable et engagée socialement. Nous devons toujours être en mesure de répondre aux exigences de nos clients et des consommateurs, aux attentes de nos propriétaires et de nos employés, ainsi qu'à l'évolution constante du monde actuel. Après des années de restructuration, l'exercice 2009 aura été sous le signe de la consolidation.

La sécurité et l'innocuité de nos produits demeurent plus que jamais la première de nos priorités en tant que grand transformateur agroalimentaire. Les épisodes de listériose survenus en 2008 et 2009 sont un rappel de la vigilance qu'il faut toujours exercer dans ce domaine. En 2009, nous avons révisé nos processus de contrôle en collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et renforcé notre structure opérationnelle.

Nous poursuivons nos efforts partout où nous sommes présents pour réduire l'incidence de nos activités sur l'environnement, qu'il s'agisse de la réduction des emballages, du traitement des déchets, ou encore de l'utilisation de l'énergie ou de l'eau.

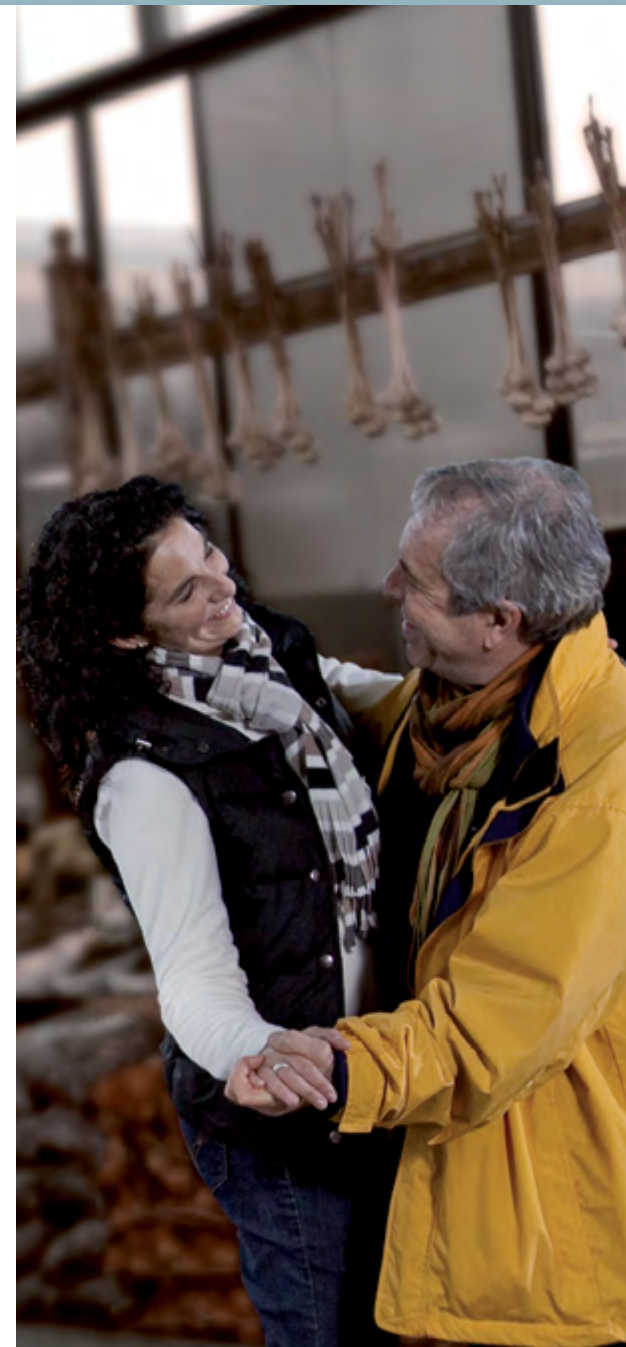
Pour l'exercice 2010, nous allons continuer d'accorder une importance primordiale à nos ressources humaines et à l'intensification du sentiment d'appartenance de nos 10 000 employés. Tant pour les cadres que pour les employés, nous poursuivrons le travail entrepris depuis quelques années déjà en ce qui a trait à la communication interne, à la formation, à la rétention de notre personnel et à l'amélioration des relations de travail.

Au cours de l'exercice 2009, nous avons conclu des ententes pour le renouvellement de sept conventions collectives. La réduction du taux d'absentéisme et des blessures professionnelles, une organisation du travail plus efficace et le perfectionnement des compétences demeurent des objectifs permanents, et les progrès que nous avons réalisés doivent se poursuivre. À cet égard, je souligne l'engagement indéfectible de notre équipe de direction et le travail soutenu des cadres et de l'ensemble des membres du personnel dans tous nos établissements, qui contribuent tous, chacun dans leur secteur, à l'amélioration de notre performance.

En conclusion, comme par le passé, nos propriétaires ont été des partenaires attentifs. Notre réussite repose autant sur leur engagement que sur celui de nos employés. Je tiens à exprimer notre reconnaissance à tous. Enfin, je remercie l'ensemble de nos administrateurs et particulièrement, le président du conseil d'administration, Denis Richard, pour leur compréhension et leurs judicieux conseils.

Le président-directeur général, Olymel s.e.c.,

Réjean NADEAU



États financiers consolidés

Exercices terminés
les 31 octobre 2009
et 25 octobre 2008



Donnez le rythme!

*« Nous n'héritons pas de la terre
de nos ancêtres, nous
l'empruntons à nos enfants. »*

Proverbe amérindien

Les états financiers consolidés de La Coop fédérée ainsi que les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. La responsabilité de la direction à cet égard inclut la sélection de méthodes comptables appropriées ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et les règlements adoptés en vertu de la *Loi sur les coopératives*. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel est concordante avec les états financiers consolidés.

La direction maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs conçus pour offrir une assurance raisonnable quant à l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société. L'ensemble des systèmes est régulièrement évalué par le service de la vérification interne dont les constatations et les recommandations sont périodiquement présentées à la direction et au comité de vérification.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport annuel, principalement par l'entremise de son comité de vérification composé d'administrateurs externes. Le comité de vérification tient régulièrement des réunions avec les vérificateurs internes et externes et des représentants de la direction afin de discuter des contrôles internes exercés et d'examiner les états financiers consolidés ainsi que d'autres questions de présentation de l'information financière. Le comité de vérification fait rapport et soumet ses recommandations au conseil d'administration.

Les présents états financiers consolidés ont été vérifiés par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables agréés, vérificateurs nommés par les sociétaires, et leur rapport indique l'étendue de leur vérification ainsi que leur opinion sur ces états financiers consolidés.

Chef de la direction,

Chef des finances,

Claude LAFLEUR

Paul NOISEUX, CGA

Montréal, le 23 décembre 2009

Aux sociétaires de
La Coop fédérée

Nous avons vérifié le bilan consolidé de La Coop fédérée (« La Coop ») au 31 octobre 2009 et les états consolidés des résultats et de la réserve, du résultat étendu et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de La Coop au 31 octobre 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Ernst & Young s.r.l./S.E.V.C.R.L.¹

Montréal, Canada

le 23 décembre 2009

*[à l'exception des notes 4, 5 et 14
datées du 14 janvier 2010]*

¹ CA auditeur permis n° 08697



[en milliers de dollars]

	2009	2008
ACTIF		
Actif à court terme		
Débiteurs	319 964 \$	299 137 \$
Stocks [note 6]	293 715	281 144
Charges payées d'avance	10 932	6 590
Instruments financiers dérivés [note 19]	524	2 532
Actif d'impôts futurs [note 5]	393	992
Placements échéant à moins d'un an [note 7]	2 064	757
	627 592	591 152
Placements [note 7]	36 382	29 927
Immobilisations corporelles [note 8]	459 860	445 157
Actif au titre des avantages sociaux futurs [note 13]	17 306	15 464
Écarts d'acquisition [note 9]	59 596	43 173
Autres actifs [note 10]	20 780	18 630
	1 221 516 \$	1 143 503 \$
PASSIF ET AVOIR		
Passif à court terme		
Découverts bancaires	15 738 \$	17 238 \$
Emprunts à court terme [note 11]	36 744	6 341
Créditeurs et charges à payer	364 729	353 287
Impôts sur l'excédent à payer	1 396	6 570
Instruments financiers dérivés [note 19]	2 963	12 445
Ristournes à payer [note 4]	3 000	6 000
Actions privilégiées rachetables à moins d'un an [note 14]	3 501	—
Dettes à long terme exigible à moins d'un an [note 12]	8 343	7 850
	436 414	409 731
Dettes à long terme [note 12]	183 449	174 344
Passif au titre des avantages sociaux futurs [note 13]	32 220	29 888
Passif d'impôts futurs [note 5]	18 950	17 207
Parts des actionnaires sans contrôle [note 17]	141 899	132 027
Actions privilégiées [note 14]	4 632	4 632
Avoir		
Capital social [note 14]	102 552	104 699
Réserve	301 797	274 197
Cumul des autres éléments du résultat étendu [note 15]	(397)	(3 222)
	1 221 516 \$	1 143 503 \$

Engagements et éventualités [note 17]

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

Denis RICHARD, administrateur

Ghislain CLOUTIER, administrateur

<i>[en milliers de dollars]</i>	2009	2008
Produits	3 919 963 \$	3 606 101 \$
Charges [note 3]		
Coût des ventes, frais de vente et frais d'administration	3 840 313	3 495 139
Frais financiers	14 683	14 976
	3 854 996	3 510 115
Excédent d'exploitation	64 967	95 986
Autres résultats		
Quote-part des résultats des sociétés satellites	5 301	4 682
Gains (pertes) à la cession d'actifs	(2 309)	475
Gain sur actifs disponibles à la vente [note 24]	—	1 835
	2 992	6 992
Excédent avant quote-part des actionnaires sans contrôle, ristournes et impôts sur l'excédent	67 959	102 978
Quote-part des actionnaires sans contrôle	14 613	31 986
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	53 346	70 992
Ristournes [note 4]	15 000	30 000
Impôts sur l'excédent [note 5]	10 746	10 602
Excédent net	27 600	30 390
Réserve au début de l'exercice	274 197	243 807
Réserve à la fin de l'exercice	301 797 \$	274 197 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

<i>[en milliers de dollars]</i>	2009	2008
Excédent net	27 600 \$	30 390 \$
Autres éléments du résultat étendu		
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie		
Pertes latentes, nettes d'impôts de 2 721 \$ (1 638 \$ en 2008)	(6 045)	(3 480)
Reclassement des gains et des pertes dans les résultats, net d'impôts de 4 050 \$ (44 \$ en 2008)	8 870	(95)
	2 825	(3 575)
Résultat étendu	30 425 \$	26 815 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé
des résultats
et de la réserve

Exercices terminés
les 31 octobre 2009
et 25 octobre 2008

État consolidé
du résultat
étendu

Exercices terminés
les 31 octobre 2009
et 25 octobre 2008

État
consolidé
des flux de
trésorerie

Exercices terminés
les 31 octobre 2009
et 25 octobre 2008

<i>[en milliers de dollars]</i>	2009	2008
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent net	27 600 \$	30 390 \$
Éléments hors caisse :		
Amortissements <i>[note 3]</i>	54 164	50 321
Pertes (gains) à la cession d'actifs	2 309	(475)
Gain sur actifs disponibles à la vente	—	(1 835)
Impôts futurs	1 912	179
Perte sur instrument financier dérivé	138	289
Variation au titre des avantages sociaux futurs	(205)	(845)
Quote-part des actionnaires sans contrôle	14 613	31 986
Quote-part des résultats des sociétés satellites	(5 301)	(4 682)
Ristournes en actions ordinaires	12 000	24 000
	107 230	129 328
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation <i>[note 16]</i>	43 894	(2 366)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	151 124	126 962
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'entreprise <i>[notes 2 et 24]</i>	(56 202)	(3 362)
Acquisitions de placements	(9 494)	(2 080)
Produit de la cession de placements	2 793	5 352
Dividendes reçus de sociétés satellites	2 047	866
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(46 380)	(57 348)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	320	2 560
Acquisitions d'autres actifs	(4 997)	(1 112)
Produit de la cession d'autres actifs	40	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(111 873)	(55 124)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des emprunts à court terme	(24 772)	992
Produit d'émission de la dette à long terme	11 122	9 504
Remboursement de la dette à long terme	(3 721)	(62 918)
Versement aux actionnaires sans contrôle	(9 734)	—
Produit de l'émission d'actions privilégiées	2 314	3 073
Rachat d'actions privilégiées	—	(4 030)
Produit de l'émission d'actions ordinaires	46	15
Rachat d'actions ordinaires	(13 006)	(8 674)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(37 751)	(62 038)
Diminution des découverts bancaires	1 500	9 800
Découverts bancaires au début de l'exercice	(17 238)	(27 038)
Découverts bancaires à la fin de l'exercice	(15 738) \$	(17 238) \$
Informations supplémentaires		
Intérêts payés	16 447 \$	16 724 \$
Impôts sur l'excédent payés	15 608	3 842

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

[Tous les montants des tableaux sont exprimés en milliers de dollars.]

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

La Coop fédérée (la « Société ») a été constituée par une loi spéciale du Québec. La Société exerce ses activités principalement dans la Mise en marché et l'Approvisionnement. Le secteur de la mise en marché concentre ses activités dans la transformation et la commercialisation des viandes porcines et avicoles. Le secteur de l'approvisionnement fournit les biens et les services nécessaires à l'exploitation d'entreprises agricoles et distribue et commercialise des produits et services pétroliers.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. La préparation des états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus nécessite que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. De l'avis de la direction, les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de La Coop fédérée, de ses filiales en propriété exclusive et d'Olymel s.e.c. détenue majoritairement. Ils comprennent aussi la quote-part de la Société dans ses coentreprises détenues directement ou par l'entremise de sa filiale Olymel s.e.c., comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Stocks

Les stocks de matières premières et de fournitures sont évalués au moindre du coût établi selon la méthode de l'épuisement successif et de la valeur nette de réalisation. Les stocks de produits en cours et de produits finis sont évalués au moindre du coût établi selon les méthodes de l'épuisement successif ou du coût moyen, selon les secteurs, et de la valeur nette de réalisation.

Placements

Les participations dans des sociétés satellites sont comptabilisées à la valeur de consolidation et les autres placements à long terme sont comptabilisés selon leurs classifications comme actifs financiers.

Dépréciation d'actifs

Actifs financiers

Provision pour créances douteuses

Les débiteurs, comptabilisés au coût après amortissement, font l'objet d'une révision continue pour dépréciation et sont classés comme ayant subi une moins-value lorsque la Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable qu'il y ait des pertes subies sur ces débiteurs en tenant compte de toutes les circonstances connues à la date de révision.

Provisions pour pertes sur créances

Les placements dans les coopératives, classés comme actifs financiers disponibles à la vente, font l'objet d'une dépréciation dans l'éventualité de difficultés financières reflétées lors de l'analyse des rapports financiers de ces entités.

Les prêts hypothécaires et les billets à recevoir, comptabilisés au coût après amortissement, font l'objet d'une révision continue pour dépréciation et sont classés comme ayant subi une moins-value lorsque la Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime d'une partie du capital et des intérêts. L'indication d'une perte de valeur est établie lors de la revue de certains ratios financiers des entités.

Actifs à long terme

Les actifs à long terme détenus aux fins d'utilisation sont passés en revue pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif avec les flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation ainsi qu'avec sa valeur résiduelle. Si la Société considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la juste valeur. Une perte de valeur qui est constatée est présentée à l'état consolidé des résultats et la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa juste valeur.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire aux taux suivants fixés en fonction de la durée d'utilisation prévue :

Pavage	4 % à 20 %
Bâtiments	3 1/3 % à 10 %
Machinerie et équipement	5 % à 33 1/3 %
Matériel roulant	6 2/3 % à 33 1/3 %
Améliorations locatives	Durée du bail

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes qui, en général, n'excèdent pas 20 ans. À chaque date du bilan, la Société établit s'il y a eu une baisse de valeur permanente de la tranche non amortie des écarts d'acquisition. Ainsi, la Société évalue la capacité de recouvrer chaque écart d'acquisition en fonction d'une estimation des flux de trésorerie non actualisés sur la période restante de l'amortissement de chaque entreprise à laquelle l'écart d'acquisition se rapporte.

Les écarts d'acquisition de la filiale Olymel s.e.c. sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une perte de valeur. Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation annuel en deux étapes. Au cours de la première étape, la juste valeur d'une unité d'exploitation est comparée à sa valeur comptable. Si la juste valeur est plus élevée que la valeur comptable, aucune dépréciation n'est réputée exister et il n'est pas nécessaire de procéder à la deuxième étape. Si la juste valeur est moins élevée que la valeur comptable, un deuxième test doit être effectué selon lequel la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition rattaché à l'unité d'exploitation doit être estimée. Cette juste valeur implicite de l'écart d'acquisition correspond à l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur la juste valeur des actifs nets identifiables de l'unité d'exploitation. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats consolidés de l'exercice au cours duquel la baisse de valeur s'est produite.

Notes
afférentes
aux états
financiers
consolidés

Exercices terminés
les 31 octobre 2009
et 25 octobre 2008

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [SUITE]

Autres actifs

Marques de commerce

Les marques de commerce sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur une période de 15 ans.

Listes de clients

Les listes de clients sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur une période de sept ans.

Droits

Les droits sont composés de droits de production et de droits d'exclusivité d'approvisionnement. Ces droits sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur une période de 10 ans pour les droits de production et sur une période de 20 ans pour les droits d'exclusivité d'approvisionnement.

Frais reportés

Les frais reportés comprennent les frais reliés à un contrat d'approvisionnement à un client. Ces frais reportés sont amortis selon la méthode linéaire sur une période de six ans.

Logiciels

Le coût des logiciels et les projets de développement informatique sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes de trois à huit ans. L'amortissement des projets de développement informatique débute lorsque les projets sont terminés.

Recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés à titre de charges dans l'état consolidé des résultats dans l'exercice où ils ont été engagés.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles

Les justes valeurs des obligations estimatives liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles sont enregistrées en tant qu'éléments de passif au moment où les obligations sont contractées par suite d'une obligation juridique liée à une mise hors service d'un actif à long terme. Le coût associé est capitalisé comme faisant partie du coût de l'immobilisation corporelle correspondante. Au fil du temps, les éléments de passif font l'objet d'une désactualisation pour tenir compte de la variation de leur valeur actualisée et les coûts capitalisés initiaux sont amortis sur la durée de vie utile des immobilisations correspondantes. La charge de désactualisation associée est comptabilisée dans le coût des ventes, frais de vente et frais d'administration tandis que l'amortissement est inclus dans la charge pour l'amortissement des immobilisations corporelles.

Constataion des produits

Les produits sont constatés lors de la livraison des marchandises et lorsque la perception des revenus est raisonnablement assurée.

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens, selon la méthode temporelle. En vertu de cette méthode, les éléments monétaires du bilan consolidé sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et les pertes résultant de la conversion sont compris dans les résultats consolidés.

Avantages sociaux futurs

La Société offre des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées qui procurent à la plupart de ses salariés le paiement des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite. Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés soit sur le salaire de carrière ou sur le salaire final moyen. Certaines prestations de retraite sont indexées en fonction des conditions économiques.

Les avantages complémentaires de retraite offerts par la Société à ses retraités comprennent des prestations pour des soins de santé et de l'assurance-vie.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses à long terme les plus probables de la direction concernant la croissance de la rémunération, l'âge de départ à la retraite ou la cessation d'emploi des salariés et la croissance des coûts prévus des soins de santé.

Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur. Les obligations au titre des régimes sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché.

Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

Les gains actuariels ou les pertes actuarielles résultent de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. L'excédent des gains et pertes actuariels nets sur 10 % du montant le plus élevé entre les obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes est porté aux résultats consolidés sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs pour les quatre régimes de retraite varie entre neuf ans et 13 ans et celle relative au programme de retraite anticipée varie entre un an et sept ans. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime d'avantages complémentaires de retraite est de 14 ans et 15 ans.

Ristournes

Le montant et le mode de paiement des ristournes sont déterminés par le conseil d'administration après la fin de l'exercice. Le calcul des ristournes est établi en fonction des volumes d'achat des sociétaires. Les ristournes sont comptabilisées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Dans le cas des ristournes en actions, les actions sont considérées comme étant émises à la fin de l'exercice qui précède la résolution du conseil d'administration.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes pour les actifs, soit : détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance et prêts et créances. Pour les passifs, ils sont classés dans l'une des deux catégories suivantes, soit : détenus à des fins de transaction ou autres passifs financiers. Les instruments financiers sont évalués initialement à la juste valeur et les évaluations subséquentes dépendent de leur classification.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [SUITE]

Instruments financiers [suite]

La Société a effectué le classement suivant :

Les débiteurs sont classés dans les « prêts et créances ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les découverts bancaires, les emprunts à court terme, les créditeurs et charges à payer, les ristournes à payer sont classés à titre d'« autres passifs financiers ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements dans des coopératives présentés dans les placements sont classés comme « disponibles à la vente » et sont évalués au coût car ils ne comportent pas de cours du marché dans un marché actif. Les placements dans des sociétés satellites comptabilisés selon la valeur de consolidation sont exclus de ces normes. Les prêts hypothécaires et billets à recevoir sont classés dans les « prêts et créances ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actions privilégiées et la dette à long terme sont classées dans les « autres passifs financiers ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, cette évaluation correspond généralement au coût soit en raison de l'utilisation d'un taux flottant pour certains emprunts ou parce que la direction estime que la juste valeur des emprunts comportant un taux fixe ne diffère pas beaucoup de leur valeur comptable, compte tenu de l'échéance prochaine de certains et des taux qui pourraient actuellement être obtenus par la Société pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires.

Les produits et les charges d'intérêt des actifs et des passifs financiers sont comptabilisés dans le poste frais financiers à l'état consolidé des résultats. Les gains et les pertes afférents aux actifs et aux passifs financiers sont comptabilisés au poste coût des ventes, frais de vente et frais d'administration. Lorsqu'ils sont afférents à la disposition, les gains et les pertes sont comptabilisés au poste gains (pertes) à la cession d'actifs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction se rapportant à la dette à long terme sont capitalisés et présentés en réduction de la valeur comptable de ce passif financier. Les coûts de transaction sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de change, les risques liés aux prix de certaines denrées et les risques de taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats de change, des swaps de devises, des contrats à terme sur le prix de denrées et des swaps de taux d'intérêt. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Lorsque la Société documente ses relations de couverture de flux de trésorerie ainsi que ses objectifs et sa stratégie de gestion de risque et démontre qu'elles sont suffisamment efficaces au moment de la mise en place de la couverture et tout au long de la période de couverture, la comptabilité de couverture est utilisée.

Les instruments financiers dérivés que la Société a choisi de désigner comme éléments de couverture de trésorerie font partie de la catégorie « actifs et passifs financiers disponibles à la vente ». Ils sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché. Les gains et pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés aux autres éléments du résultat étendu. Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche inefficace est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. Les montants constatés dans les autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans l'état consolidé des résultats lorsque l'élément couvert influe sur les résultats. La tranche des gains et des pertes sur l'élément de couverture, ainsi reclassée, est comptabilisée à titre de rajustement des revenus ou des dépenses de l'élément couvert connexe. Les gains et les pertes sur ces contrats réalisés figurent dans le poste coût des ventes, frais de vente et frais d'administration.

Contrats de change et swaps de devises

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger principalement en devises américaine, japonaise et australienne. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change et des swaps de devises. Les gains et les pertes découlant des contrats de change et swaps de devises utilisés à des fins de couverture de flux de trésorerie d'opérations futures sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu et reclassés dans l'état des résultats au moment de la réalisation de ces opérations.

Swap de taux d'intérêt

La Société a également recours à un swap de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt. Les gains et les pertes découlant du swap de taux d'intérêt utilisé à des fins de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu et reclassés dans l'état des résultats lorsque l'élément couvert influe sur les résultats.

Une relation de couverture est rompue si la couverture cesse d'être efficace, et le gain ou la perte non réalisé sur l'instrument financier dérivé connexe est imputé aux résultats consolidés de même que les variations ultérieures de la juste valeur de l'instrument financier dérivé.

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des éléments de couverture font partie de la catégorie « actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction ». Ils sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché. Les gains et les pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats consolidés.

Notes
afférentes
aux états
financiers
consolidés

Exercices terminés
les 31 octobre 2009
et 25 octobre 2008

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [SUITE]

Instruments financiers dérivés [suite]

Contrats à terme sur le prix de denrées

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats de grains afin de couvrir certains risques futurs identifiables liés au prix de ces denrées. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour les contrats à terme sur le prix de denrées. Par conséquent, les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le poste coût des ventes, frais de vente et frais d'administration.

Swap de taux d'intérêt

La Société a également eu recours à un autre swap de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour cet instrument financier dérivé. Par conséquent, les gains et les pertes sur ce contrat sont constatés dans le poste frais financiers de la Société.

Obligations environnementales

Les charges environnementales relatives aux opérations courantes sont comptabilisées comme charges ou capitalisées selon leur nature. Les charges courantes causées par des événements passés et qui ne contribuent pas à générer des revenus futurs sont inscrites aux résultats consolidés de l'exercice courant. Des passifs sont inscrits lorsque les charges sont probables et peuvent être raisonnablement estimées.

Impôts sur l'excédent

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser ses impôts sur l'excédent. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés à l'aide des taux d'imposition pratiquement en vigueur qui seront appliqués au cours de l'exercice où les écarts devraient se résorber. Une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des actifs d'impôts futurs lorsqu'il est plus probable qu'improbable que ces actifs ne seront pas réalisés.

Exercice

La Société termine son exercice financier le dernier samedi d'octobre. L'exercice terminé le 31 octobre 2009 comprend 53 semaines et celui terminé le 25 octobre 2008 comprend 52 semaines.

1) MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

MODIFICATIONS RÉCENTES DE CONVENTIONS COMPTABLES

Le 26 octobre 2008, la Société a adopté deux nouveaux chapitres publiés par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Stocks

Le chapitre 3031 « Stocks » remplace le chapitre 3030 « Stocks ». Le nouveau chapitre indique que les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation en indiquant la détermination du coût et sa constatation subséquente à titre de charge, y compris l'affectation des frais généraux et des autres coûts aux stocks. Le chapitre précise que l'affectation des frais généraux de production fixe doit être déterminée en fonction des niveaux de capacité normaux et que les frais généraux non affectés sont constatés à titre de charge. Le chapitre vient aussi mentionner que les dépréciations antérieures des stocks, pour les ramener à leur valeur nette de réalisation, doivent faire l'objet d'une reprise lorsque la valeur des stocks remonte. Il

fournit aussi des directives plus restrictives à l'égard des méthodes de détermination du coût utilisées pour établir le coût des stocks, et présente des exigences additionnelles en matière d'information à fournir. L'adoption de la norme n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Le chapitre 3064, intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » remplace le chapitre 3062 « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » et le chapitre 3450 « Frais de recherche et développement » et abrogera le CPN-27 « Produits et charges au cours de la période de préexploitation ». Ce chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. L'adoption de la norme n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Instruments financiers

Le chapitre 3862 « Instruments financiers - informations à fournir » a été modifié en juin 2009 afin d'ajouter des informations supplémentaires concernant les évaluations de la juste valeur des instruments financiers et le risque de liquidité pour les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes. Les modifications s'appliquent aux états financiers annuels des exercices se terminant après le 30 septembre 2009. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES

En septembre 2009, le Conseil des normes comptables a adopté la version définitive des normes comptables pour les entreprises à capital fermé. Ainsi, les entreprises à capital fermé, telle que La Coop fédérée, pourraient dresser leurs états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus canadiens en adoptant, soit le même ensemble de normes comptables que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes intitulé « Normes internationales d'informations financières » ou soit les « Normes comptables pour les entreprises à capital fermé ». La Société évalue actuellement l'incidence qu'auraient ces nouvelles normes sur ses états financiers consolidés.

2) ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 31 décembre 2008, la Société a acquis la totalité des actions d'une entreprise oeuvrant dans le secteur de l'Approvisionnement, pour une considération totale de 56 202 000 \$. Cette considération est sujette à un ajustement du prix d'acquisition lié aux résultats d'exploitation de la société acquise pour son exercice terminé le 31 décembre 2008. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et consolidée à partir de la date d'acquisition. La répartition provisoire du prix d'acquisition se résume de la façon suivante :

Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	153 460 \$
Actifs d'impôts futurs	888
Immobilisations corporelles	17 929
Écart d'acquisition	17 957
Autres actifs à long terme	1 498
Total de l'actif acquis	191 732
Passifs à court terme	133 092
Dettes à long terme	1 743
Autres passifs à long terme	695
Total du passif pris en charge	135 530
Contrepartie versée	
Comptant	56 202 \$

La Société est actuellement en pourparlers afin de finaliser le prix d'acquisition. Au moment de l'entente finale avec les vendeurs, s'il y a un ajustement au prix d'acquisition, ces informations seront divulguées afin de refléter la contrepartie versée et la répartition finale des actifs nets réels acquis.

3) CHARGES

Les charges comprennent les éléments suivants :

	2009	2008
Coût des stocks	3 602 706 \$	3 318 497 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	49 155	46 854
Amortissement des écarts d'acquisition	1 731	1 114
Amortissement des autres actifs	2 824	1 435
Amortissement des coûts de transactions	454	918
Intérêts sur les emprunts à court terme	3 470	307
Intérêts sur la dette à long terme	12 245	14 789
Intérêts sur les actions privilégiées	536	572
Intérêts créditeurs	(2 022)	(1 610)

Les produits et les charges d'intérêt calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont respectivement de 869 000 \$ [1 427 000 \$ en 2008] et de 16 705 000 \$ [16 586 000 \$ en 2008] pour les actifs et passifs financiers utilisant cette méthode d'évaluation.

Notes
afférentes
aux états
financiers
consolidés

Exercices terminés
les 31 octobre 2009
et 25 octobre 2008

4) RISTOURNES

Conformément aux dispositions de la loi régissant la Société, les administrateurs, au cours de leur réunion du 14 janvier 2010, ont déclaré, à même l'excédent de l'exercice, des ristournes de 15 000 000 \$. Ils ont résolu que les ristournes seront versées dans les proportions suivantes :

	2009	2008
Au comptant	3 000 \$	6 000 \$
Actions ordinaires de classe B-1	3 000	6 000
Actions ordinaires de classe D-1	9 000	18 000
	15 000 \$	30 000 \$

Les présents états financiers consolidés tiennent compte de cette résolution.

5) IMPÔTS SUR L'EXCÉDENT

Les principales composantes des impôts sur l'excédent se présentent comme suit :

	2009	2008
Exigibles	8 834 \$	10 423 \$
Futurs	1 912	179
Impôts sur l'excédent	10 746 \$	10 602 \$

Le rapprochement entre la charge d'impôts et le montant obtenu, en multipliant l'excédent après ristournes par les taux d'imposition prévus par la loi, se résume comme suit :

Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	53 346 \$	70 992 \$
Ristournes	15 000	30 000
Excédent aux fins du calcul de la charge d'impôts	38 346 \$	40 992 \$
Impôts aux taux combinés fédéral et provincial de 30,71 % [31,63 % en 2008]	11 776 \$	12 966 \$
Diminution des impôts futurs due à une variation de taux	(1 904)	(3 217)
Incidence des charges non déductibles fiscalement	867	939
Autres éléments	7	(86)
Impôts sur l'excédent	10 746 \$	10 602 \$

5) IMPÔTS SUR L'EXCÉDENT [SUITE]

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs s'établissent comme suit :

	2009	2008
Provisions et réserves non déductibles fiscalement	3 190 \$	2 542 \$
Stocks	(2 697)	(2 937)
Impôts afférents au cumul des autres éléments du résultat étendu	188	1 516
Autres éléments nets	(288)	(129)
Actif d'impôts futurs à court terme	393 \$	992 \$

Excédent de la valeur comptable sur la valeur fiscale :

Immobilisations corporelles	(20 470) \$	(19 026) \$
Placements	(1 814)	(1 615)
Autres actifs	(328)	(369)
Avantages sociaux futurs	3 043	2 907
Ristournes à reporter ultérieurement	619	896
Passif d'impôts futurs à long terme	(18 950) \$	(17 207) \$

6) STOCKS

Les stocks se détaillent comme suit :

	2009	2008
Stocks de mise en marché	144 886 \$	141 959 \$
Stocks d'approvisionnement	148 829	139 185
	293 715 \$	281 144 \$

Le montant de dépréciation des stocks comptabilisé en charge pour l'exercice est de 15 375 000 \$ [11 172 000 \$ en 2008].

Les stocks de mise en marché sont donnés en nantissement de la dette à long terme [note 12].

7) PLACEMENTS

	2009	2008
Placements dans des sociétés satellites	28 872 \$	24 795 \$
Placements dans des coopératives		
Actions et autres titres de coopératives d'approvisionnement	912	814
Actions et autres titres de coopératives affiliées	2 199	864
	3 111	1 678
Prêts hypothécaires et billets à recevoir	6 463	4 211
	38 446	30 684
Placements échéant à moins d'un an	2 064	757
	36 382 \$	29 927 \$

Notes
afférentes
aux états
financiers
consolidés

Exercices terminés
les 31 octobre 2009
et 25 octobre 2008

8) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2009	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	23 449 \$	— \$	23 449 \$
Pavage	12 280	7 986	4 294
Bâtiments	356 230	140 810	215 420
Machinerie et équipement	627 845	422 048	205 797
Matériel roulant	33 092	24 710	8 382
Améliorations locatives	8 589	6 071	2 518
	1 061 485 \$	601 625 \$	459 860 \$

2008	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	19 400 \$	— \$	19 400 \$
Pavage	10 735	6 840	3 895
Bâtiments	328 821	125 505	203 316
Machinerie et équipement	582 180	372 783	209 397
Matériel roulant	23 888	17 503	6 385
Améliorations locatives	8 438	5 674	2 764
	973 462 \$	528 305 \$	445 157 \$

Au cours de l'exercice 2008, la Société a décidé de vendre l'immeuble abritant le siège social. Au 31 octobre 2009, la valeur comptable nette de cet immeuble est de 21 699 000 \$ [21 690 000 \$ en 2008] et l'emprunt hypothécaire relatif à cet immeuble est de 12 582 000 \$ [13 262 000 \$ en 2008].

9) ÉCARTS D'ACQUISITION

2009	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	77 330 \$	17 734 \$	59 596 \$

2008	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	58 996 \$	15 823 \$	43 173 \$

10) AUTRES ACTIFS

Les autres actifs se détaillent comme suit :

2009	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Marques de commerce	5 419 \$	1 809 \$	3 610 \$
Listes de clients	5 327	2 770	2 557
Droits	13 566	6 311	7 255
Logiciels	11 063	4 423	6 640
Frais reportés	2 297	1 579	718
	37 672 \$	16 892 \$	20 780 \$

2008	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Marques de commerce	4 935 \$	1 458 \$	3 477 \$
Listes de clients	4 336	2 248	2 088
Droits	14 350	6 791	7 559
Logiciels	7 677	3 159	4 518
Frais reportés	2 200	1 212	988
	33 498 \$	14 868 \$	18 630 \$

Les logiciels et projets de développement informatique sont développés à l'interne.

11) EMPRUNTS À COURT TERME

Le montant d'emprunts à court terme provient de facilités de crédit à demande d'une filiale et de certaines coentreprises.

Pour la filiale, la facilité de crédit à demande, renouvelable annuellement, par voie de découverts, d'avances, de lettres de crédit et de lettres de garantie, totalise 12 000 000 \$ en 2009, jusqu'à concurrence d'un montant global de 6 000 000 \$ pour les lettres de crédit et les lettres de garantie. Le montant utilisé au 31 octobre 2009 par voie de découvert, est de 2 070 000 \$ [6 341 000 \$ au 25 octobre 2008] et porte intérêt au taux préférentiel, soit 2,25 % au 31 octobre 2009 [4,34 % au 25 octobre 2008]. La Société est garante solidairement de la totalité des sommes dues en vertu de cette entente.

Pour les coentreprises, la facilité de crédit à demande à taux flottants et à taux fixes, renouvelable annuellement totalise 62 500 000 \$, dont 34 674 000 \$ est utilisé au 31 octobre 2009. Le taux d'intérêt utilisé pour les avances à taux flottants est au taux préférentiel majoré de 0,5 %, soit au taux de 2,75 % au 31 octobre 2009. Pour les avances à taux fixes, le taux d'intérêt utilisé correspond aux coûts des fonds majorés de 1,38 %, soit au taux de 1,99 % au 31 octobre 2009. La facilité de crédit des coentreprises est grevée par des hypothèques mobilières sur l'ensemble des actifs à court terme et de certaines immobilisations des coentreprises. Le coentrepreneur est garant solidairement de la totalité des sommes dues en vertu de lettres de confort.

Notes
afférentes
aux états
financiers
consolidés

Exercices terminés
les 31 octobre 2009
et 25 octobre 2008

12) DETTE À LONG TERME

	2009	2008
Facilité de crédit ¹ utilisée par voie d'emprunts sur marge au taux préférentiel et par voie d'acceptations bancaires à des taux variant de 1,74 % à 2,25 % [3,75 % à 4,44 % en 2008], renouvelable en juin 2011	87 942 \$	77 537 \$
Crédit à terme, à taux fixe de 6,29 %, remboursable en un versement annuel en capital de 3 600 000 \$, un de 4 800 000 \$ et trois versements de 7 200 000 \$, à compter d'août 2011 jusqu'en août 2015	30 000	30 000
Débiteure non garantie, à taux fixe de 6,72 %, subordonnée à la facilité de crédit, remboursable en un versement annuel en capital de 5 000 000 \$, un de 6 000 000 \$ et deux versements de 7 000 000 \$, à compter d'août 2012 jusqu'en août 2015	25 000	25 000
Billet à terme, à taux fixe de 7,75 %, remboursable par versements mensuels de 263 621 \$, capital et intérêts, échéant le 1 ^{er} janvier 2018	19 235	20 839
Emprunts hypothécaires de la filiale immobilière, garantis par des hypothèques mobilières et immobilières, au taux fixe de 5,55 % et à un taux préférentiel de 2,25 % au 31 octobre 2009 (taux fixe de 5,51 % et de 5,61 % en 2008), remboursable par versements mensuels en capital de 26 153 \$ et de 74 860 \$ en 2009, échéant le 31 octobre 2011 [note 8]	12 582	13 262
Emprunt hypothécaire d'une filiale, garanti par une hypothèque sur un bâtiment et un terrain de la filiale pour une valeur comptable de 10 820 000 \$ au 31 octobre 2009 (11 043 000 \$ au 25 octobre 2008), portant intérêt au taux fixe de 7,76 % en 2009 et en 2008, remboursable par versements mensuels de 83 404 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2023	9 272	9 542
Emprunts hypothécaires et autres dettes, à des taux variant de 2,25 % à 9 % [4,51 % à 9 % en 2008] échéant entre novembre 2009 et juin 2019	4 887	5 694
Quote-part des emprunts des coentreprises garantie par des hypothèques mobilières, à des taux variant de 0,9 % à 3,25 %, échéant entre janvier 2010 et mai 2017	2 421	—
Quote-part des effets à payer d'une coentreprise, garantie par des hypothèques mobilières et immobilières de la coentreprise ayant une valeur comptable nette de 6 194 000 \$, au taux de 3,18 % [6,17 % à 6,25 % en 2008], échéant entre avril 2014 et février 2015	1 192	1 552
	192 531	183 426
Coûts de transaction	(739)	(1 232)
	191 792	182 194
Dettes à long terme exigibles à moins d'un an	8 343	7 850
	183 449 \$	174 344 \$

1. La Société dispose d'une facilité de crédit globale de 300 000 000 \$ de crédit rotatif. La Société peut utiliser ce crédit selon les formes suivantes : emprunts sur marge en dollars canadiens ou américains, acceptations bancaires, avances LIBOR et lettres de garantie. Le taux d'intérêt est déterminé à partir d'une grille de taux qui varie en fonction d'un ratio financier calculé trimestriellement sur une base consolidée.

La facilité de crédit, le crédit à terme et le billet à terme, totalisant 137 177 000 \$ au 31 octobre 2009 [128 376 000 \$ au 25 octobre 2008] sont grevés par des hypothèques de premier rang sur la majorité des actifs corporels et incorporels actuels et futurs de la filiale Olymel s.e.c. et de ses filiales.

La dette à long terme de la Société est sujette au respect de certains ratios financiers calculés sur la base des états financiers consolidés de la Société. En date du 31 octobre 2009, la Société respecte ces ratios financiers.

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit : 2010 - 8 343 000 \$; 2011 - 105 728 000 \$; 2012 - 12 799 000 \$; 2013 - 16 288 000 \$; 2014 - 17 419 000 \$.

13) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, qui est constitué des cotisations de la Société à ses régimes de retraite capitalisés, des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés et des cotisations à ses régimes à cotisations déterminées, s'est chiffré à 14 089 000 \$ en 2009 [13 562 000 \$ en 2008].

La Société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de chaque exercice. Les évaluations actuarielles les plus récentes des régimes de retraite aux fins de la capitalisation ont été effectuées en date du 31 décembre 2007. L'évaluation actuarielle pour les avantages complémentaires de retraite a été effectuée en date du 25 octobre 2008. La prochaine évaluation actuarielle doit être effectuée en date du 31 décembre 2010 pour les régimes de retraite et en date du 25 octobre 2011 pour les avantages complémentaires.

Le coût total de la Société au titre de ses régimes de retraite à cotisations déterminées s'est établi à 7 013 000 \$ en 2009 [6 379 000 \$ en 2008].

Les informations relatives aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires se présentent comme suit :

2009	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Obligations au titre des prestations constituées			
Solde au début de l'exercice	113 234 \$	15 877 \$	129 111 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4 655	875	5 530
Intérêts débiteurs	7 673	1 109	8 782
Prestations versées	(6 888)	(644)	(7 532)
Modifications des régimes	1 458	—	1 458
Pertes actuarielles	4 584	529	5 113
Solde à la fin de l'exercice	124 716	17 746	142 462
Actifs des régimes			
Juste valeur au début de l'exercice	102 029	—	102 029
Rendement réel des actifs des régimes	13 672	—	13 672
Cotisations de l'employeur	6 432	644	7 076
Cotisations des salariés	548	—	548
Prestations versées	(6 888)	(644)	(7 532)
Juste valeur à la fin de l'exercice	115 793	—	115 793
Situation de capitalisation - déficit			
Perte (gain) actuarielle nette non amortie	8 328	(137)	8 191
Coût non amorti des services passés	3 796	(232)	3 564
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs	3 201 \$	(18 115) \$	(14 914) \$

L'actif (le passif) au titre des avantages sociaux futurs est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Actif au titre des avantages sociaux futurs	17 306 \$	— \$	17 306 \$
Passif au titre des avantages sociaux futurs	(14 105)	(18 115)	(32 220)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs	3 201 \$	(18 115) \$	(14 914) \$

Notes
afférentes
aux états
financiers
consolidés

Exercices terminés
les 31 octobre 2009
et 25 octobre 2008

13) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS [SUITE]

2008	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Obligations au titre des prestations constituées			
Solde au début de l'exercice	129 801 \$	16 687 \$	146 488 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5 297	806	6 103
Intérêts débiteurs	7 403	989	8 392
Prestations versées	(7 561)	(570)	(8 131)
Gains actuariels	(21 706)	(2 035)	(23 741)
Solde à la fin de l'exercice	113 234	15 877	129 111
Actifs des régimes			
Juste valeur au début de l'exercice	124 935	—	124 935
Rendement réel des actifs des régimes	(22 494)	—	(22 494)
Cotisations de l'employeur	6 523	570	7 093
Cotisations des salariés	540	—	540
Prestations versées	(7 475)	(570)	(8 045)
Juste valeur à la fin de l'exercice	102 029	—	102 029
Situation de capitalisation - déficit			
Perte (gain) actuarielle nette non amortie	10 643	(679)	9 964
Coût non amorti des services passés	2 954	(260)	2 694
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs	2 392 \$	(16 816) \$	(14 424) \$

L'actif (le passif) au titre des avantages sociaux futurs est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Actif au titre des avantages sociaux futurs	15 464 \$	— \$	15 464 \$
Passif au titre des avantages sociaux futurs	(13 072)	(16 816)	(29 888)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs	2 392 \$	(16 816) \$	(14 424) \$

La composition de la juste valeur des actifs des régimes est la suivante :

	2009	2008
Titres de capitaux propres	64 %	57 %
Titres de créance	36	43
	100 %	100 %

13) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS [SUITE]

Les régimes d'avantages complémentaires de retraite ne sont pas capitalisés. Les obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes de retraite à prestations déterminées, dont les obligations au titre des prestations constituées dépassent les actifs des régimes, s'élevaient respectivement à 60 205 000 \$ et à 40 100 000 \$ [65 725 000 \$ et 46 714 000 \$ en 2008].

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société pour évaluer ses obligations au titre des avantages sociaux futurs et les actifs des régimes sont les suivantes au 31 octobre 2009 et au 25 octobre 2008 :

	Régimes de retraite		Avantages complémentaires	
	2009	2008	2009	2008
Taux d'actualisation	6,50 %	6,75 %	6,50 %	6,75 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	6,25 %	6,50 %	S.O.	S.O.
Taux de croissance de la rémunération	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuel hypothétique du coût des médicaments a été fixé à 8 % pour la première année, soit en 2008, diminuant de 0,5 % par année pendant 10 ans, pour s'établir à 2,5 % par la suite, à compter de 2017. Le taux de croissance du coût des médicaments au 31 octobre 2009 est de 7,5 % [12,5 % en 2008]. De même, le taux de croissance des autres frais de santé est de 4 % au 31 octobre 2009 [5,5 % en 2008].

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé ont une incidence importante sur les montants présentés pour les régimes d'assurance-maladie. Une augmentation et une diminution d'un point de pourcentage des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé se répercuteraient ainsi :

	Augmentation		Diminution	
	2009	2008	2009	2008
Total du coût des prestations au titre des services rendus et des intérêts débiteurs	103 \$	148 \$	(93) \$	(115) \$
Obligations au titre des prestations constituées	789	1 306	(721)	(1 211)

Notes
afférentes
aux états
financiers
consolidés

Exercices terminés
les 31 octobre 2009
et 25 octobre 2008

13) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS [SUITE]

Le coût net au titre des avantages sociaux futurs imputé aux résultats consolidés de l'exercice se détaille comme suit :

2009	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	4 107 \$	875 \$	4 982 \$
Intérêts débiteurs	7 673	1 109	8 782
Rendement réel des actifs des régimes	(13 672)	—	(13 672)
Pertes actuarielles de l'exercice	4 584	529	5 113
Composantes du coût des avantages sociaux futurs avant ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût	2 692	2 513	5 205
Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs :			
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs des régimes pour l'exercice	7 293	—	7 293
Écart entre le montant de la perte actuarielle constatée pour l'exercice et le montant réel de la perte actuarielle sur l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice	(4 423)	(543)	(4 966)
Écart entre l'amortissement du coût des services passés pour l'exercice et les modifications effectives des régimes pour l'exercice	617	(27)	590
	3 487	(570)	2 917
Coût constaté au titre des avantages sociaux futurs	6 179 \$	1 943 \$	8 122 \$

13) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS [SUITE]

2008	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	4 757 \$	806 \$	5 563 \$
Intérêts débiteurs	7 403	989	8 392
Rendement réel des actifs des régimes	22 494	—	22 494
Gains actuariels de l'exercice	(21 706)	(2 035)	(23 741)
Composantes du coût des avantages sociaux futurs avant ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût	12 948	(240)	12 708
Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs :			
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs des régimes pour l'exercice	(30 601)	—	(30 601)
Écart entre le montant du gain actuariel constaté pour l'exercice et le montant réel du gain actuariel sur l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice	21 644	2 106	23 750
Écart entre l'amortissement du coût des services passés pour l'exercice et les modifications effectives des régimes pour l'exercice	505	(28)	477
	(8 452)	2 078	(6 374)
Coût constaté au titre des avantages sociaux futurs	4 496 \$	1 838 \$	6 334 \$

Notes
afférentes
aux états
financiers
consolidés

Exercices terminés
les 31 octobre 2009
et 25 octobre 2008

14) CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Société est variable et illimité quant au nombre d'actions qui peuvent être émises, et les privilèges, restrictions et conditions y afférents sont déterminés par le conseil d'administration. Le capital social se compose de ce qui suit :

Actions privilégiées

Actions privilégiées de classe A, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles sont émises lors de la conversion des actions ordinaires souscrites par un sociétaire qui ne remplit pas les obligations de son contrat avec la Société ou lorsque les obligations du contrat ne sont pas renouvelées.

Actions privilégiées, d'une valeur nominale de 10 \$, émises en vertu du Régime d'investissement coopératif à des sociétaires et employés de la Société, portant intérêt à un taux fixé par le conseil d'administration. Elles sont rachetables à leur valeur nominale, sur décision du conseil d'administration. Pour les séries 2004, 2005 et 2008, elles ne sont rachetables que par la Société à compter de la cinquième année suivant celle de l'émission. Pour les séries 2006 et 2007, elles sont rachetables au gré de la société, à compter de la cinquième année suivant celle de l'émission, ou du détenteur, sous réserve de certaines conditions.

Actions ordinaires

Actions ordinaires de classe A, d'une valeur nominale de 25 \$. Leur détention est une condition préalable à la qualification de sociétaire et au droit de vote. Elles sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe B, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B s'il y a des actions en circulation autres que des actions ordinaires de classe B-1, D-1 ou des actions ordinaires de classe A. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe B-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe B, D et D-1. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe D, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe D-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe D-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe B et D. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES, d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote, rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

À la fin de l'exercice, les actions émises et payées étaient réparties comme suit :

	Nombre		Montant	
	2009	2008	2009	2008
ACTIONS PRIVILÉGIÉES				
Classe A	1 398 981	—	1 399 \$	— \$
Régime d'investissement coopératif				
Série 2004, rachetables à compter de 2010, 4,5 %	350 140	350 140	3 501	3 501
Série 2005, rachetables à compter de 2011, 4 %	396 969	396 969	3 970	3 970
Série 2006, rachetables à compter de 2012, 4,75 %	155 853	155 853	1 559	1 559
Série 2007, rachetables à compter de 2013, 4,75 %	307 332	307 332	3 073	3 073
Série 2008, rachetables à compter de 2014, 4,75 %	231 449	—	2 314	—
	2 840 724	1 210 294	15 816	12 103
Actions privilégiées présentées à titre de passif financier	(813 325)	(463 185)	(8 133)	(4 632)
	2 027 399	747 109	7 683 \$	7 471 \$
ACTIONS ORDINAIRES				
Classe A	33 841	32 749	847 \$	820 \$
Classe B	39 971 402	40 807 865	39 971	40 807
Classe B-1	14 060 194	11 223 377	14 060	11 223
Classe D	2 924 165	15 910 057	2 924	15 910
Classe D-1	37 062 169	28 465 284	37 062	28 464
MEMBRES AUXILIAIRES	180	140	5	4
	94 051 951	96 439 472	94 869	97 228
	96 079 350	97 186 581	102 552 \$	104 699 \$

14) CAPITAL SOCIAL [SUITE]

À l'exception des ristournes en actions, les opérations de l'exercice sur le capital social ont été effectuées pour des contreparties au comptant. Les opérations de l'exercice se détaillent comme suit :

	Nombre		Montant	
	2009	2008	2009	2008
ACTIONS PRIVILÉGIÉES				
Solde au début de l'exercice	1 210 294	1 305 935	12 103 \$	13 060 \$
Émission :				
Actions privilégiées, Régime d'investissement coopératif	231 449	307 332	2 314	3 073
Actions privilégiées, classe A	1 398 981	—	1 399	—
	1 630 430	307 332	3 713	3 073
Rachat :				
Actions privilégiées, Régime d'investissement coopératif	—	(402 973)	—	(4 030)
	2 840 724	1 210 294	15 816	12 103
Actions privilégiées, rachetables à moins d'un an, Série 2004	(350 140)	—	(3 501)	—
Solde à la fin de l'exercice	2 490 584	1 210 294	12 315 \$	12 103 \$
ACTIONS ORDINAIRES				
Solde au début de l'exercice	96 439 472	81 118 742	97 228 \$	81 887 \$
Émission :				
Actions ordinaires de classe A	1 795	1 137	45	28
Ristournes en actions ordinaires de classe B-1	3 000 000	5 995 286	3 000	5 996
Ristournes en actions ordinaires de classe D-1	9 000 000	17 990 596	9 000	17 991
Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES	40	20	1	—
	12 001 835	23 987 039	12 046	24 015
Rachat :				
Actions ordinaires de classe A	(703)	(319)	(18)	(8)
Actions ordinaires de classe B	(836 463)	—	(836)	—
Actions ordinaires de classe B-1	(163 183)	—	(163)	—
Actions ordinaires de classe D	(12 985 892)	(8 665 990)	(12 986)	(8 666)
Actions ordinaires de classe D-1	(403 115)	—	(402)	—
	(14 389 356)	(8 666 309)	(14 405)	(8 674)
Solde à la fin de l'exercice	94 051 951	96 439 472	94 869 \$	97 228 \$

Le 9 septembre 2009, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2009, en date du 30 novembre 2009, en vertu de laquelle 355 557 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 3 555 570 \$. Le 9 septembre 2009, ils ont également résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2009, 350 140 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2004, pour une contrepartie au comptant de 3 501 400 \$.

Le 2 septembre 2008, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2008, en date du 30 novembre 2008, en vertu de laquelle 223 738 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 2 237 380 \$. De plus, le 14 janvier 2009, les administrateurs ont résolu de racheter 12 930 330 actions ordinaires de classe D, émises entre 2001 et 2005, pour une contrepartie au comptant de 12 930 330 \$.

Notes
afférentes
aux états
financiers
consolidés

Exercices terminés
les 31 octobre 2009
et 25 octobre 2008

15) CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Les instruments financiers désignés comme couverture de flux de trésorerie constituent la seule composante du cumul des autres éléments du résultat étendu. Les variations survenues au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

	2009	2008
Solde au début de l'exercice	(3 222) \$	353 \$
Variation de la juste valeur survenue au cours de l'exercice, déduction faite d'impôts de 1 329 \$ (1 682 \$ en 2008)	2 825	(3 575)
Solde à la fin de l'exercice	(397) \$	(3 222) \$

Le montant total des gains et pertes latents sera reclassé dans l'état consolidé des résultats, au cours du prochain exercice.

16) VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT LIÉS À L'EXPLOITATION

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation s'établit comme suit :

	2009	2008
Débiteurs	22 968 \$	(48 860) \$
Stocks	99 131	(57 434)
Charges payées d'avance	(3 556)	2 267
Impôts sur l'excédent à payer	(8 850)	6 581
Créditeurs et charges à payer	(62 799)	90 580
Ristournes à payer	(3 000)	4 500
	43 894 \$	(2 366) \$

17) ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS**a) Contrats de location-exploitation**

La Société loue des bâtiments, de l'équipement et du matériel roulant en vertu de contrats de location-exploitation à long terme. Les engagements minimums futurs de la Société pour ces contrats de location-exploitation s'établissent à 31 589 000 \$ et se répartissent comme suit pour les prochains exercices : 2010 - 9 053 000 \$; 2011 - 6 954 000 \$; 2012 - 5 294 000 \$; 2013 - 3 571 000 \$; 2014 - 1 476 000 \$; 2015 et suivants - 5 241 000 \$.

b) Rachat des parts des actionnaires sans contrôle

Le 30 octobre 2009, un groupe d'actionnaires sans contrôle d'une filiale de la Société, détenant 17,6 % des parts de cette filiale, a signifié son intention d'exercer à compter du 1^{er} mai 2010 une option de vente prioritaire de la totalité de ses parts à un autre groupe d'actionnaires sans contrôle. Si ce groupe ne se prévaut pas de cette option, la Société a l'obligation de les racheter. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être effectués en quatre tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, selon la volonté de la Société. Ce même groupe d'actionnaires sans contrôle conservera ses droits jusqu'au transfert de la dernière tranche de ses parts. Le prix d'achat des parts sera égal à la valeur obtenue selon une formule établie entre les parties.

De plus, cet autre groupe d'actionnaires sans contrôle d'une filiale de la Société, détenant 22 % des parts de cette filiale, bénéficie à compter du 31 octobre 2012, d'une option de vente de la totalité de ses parts à la Société qui a l'obligation de les racheter. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être effectués en dix tranches annuelles selon une entente de rachat prédéterminée dont les modalités sont définies dans la convention de société de la filiale, ou plus rapidement, selon la volonté de la Société. Ce même groupe d'actionnaires sans contrôle conservera ses droits jusqu'au transfert de la dernière tranche de ses parts.

c) Réclamations et litiges

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue des causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société.

18) GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location-exploitation et contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser un tiers pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à des garanties, à des pertes ou à des endommagements de biens et à des réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services.

Les notes 11, 12 et 17 des états financiers consolidés fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

Contrats de location-exploitation

La plupart des contrats de location de biens mobiliers et immobiliers signés par la Société et par l'intermédiaire de ses filiales comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneurs, à indemniser les bailleurs en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'au 25 octobre 2027. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total qu'elle pourrait être appelée à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit un événement entraînant la Société à verser un montant appréciable en vertu de ce type d'entente. Par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance de biens pour ces situations potentielles.

Contrats de cautionnement

La Société s'est engagée, par voie de lettres de garantie auprès d'institutions financières et de compagnies d'assurance, à l'égard d'obligations totalisant 26 248 000 \$ au 31 octobre 2009.

Au 31 octobre 2009 et au 25 octobre 2008, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

19) INSTRUMENTS FINANCIERS**a) Instruments financiers dérivés**

Dans le cours normal de ses affaires, la Société fait appel à divers instruments financiers dérivés, tels que des contrats de change, des swaps de devises, des contrats à terme sur le prix de denrées et des swaps de taux d'intérêt, afin de minimiser les risques découlant des fluctuations des taux de change, des prix de denrées et des taux d'intérêt. Ces instruments ne sont utilisés qu'à des fins de gestion des risques.

Contrats de change et de swaps de devises

Le tableau suivant présente les montants engagés, aux dates de présentation de l'information financière, dans des contrats de change s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an :

Type	Montant nominal en devises [en milliers]	Taux de change moyen	
		2009	2008
Vente	4 205 \$ US [16 194 \$ US en 2008]	1,1503	1,1842
Achat	53 928 \$ US [57 511 \$ US en 2008]	1,0761	1,1027
Vente	2 564 266 ¥ [4 442 197 ¥ en 2008]	0,011679	0,010445
Vente	23 013 \$ A [38 575 \$ A en 2008]	0,9266	0,8267
Vente	1 323 \$ NZ [3 257 \$ NZ en 2008]	0,7771	0,7269

Aucun montant n'a été comptabilisé, relativement à l'inefficacité, dans l'état consolidé des résultats relativement aux contrats de change et aux swaps de devises.

Swaps de taux d'intérêt

En 2009 et en 2008, des marges de crédit utilisées pour un montant total de 25 000 000 \$ étaient assujetties à des swaps de taux d'intérêt variant de 3,6 % à 3,84 %, échéant entre juin 2011 et mai 2013.

Contrats à terme sur le prix des grains

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des contrats d'achat et de vente fixant le prix de divers grains avec ses clients, dont l'échéance est de moins d'un an. Au 31 octobre 2009, la Société s'était engagée à vendre 87 343 tonnes métriques nettes de grains [25 050 tonnes métriques en 2008] représentant 26 742 000 \$ [32 987 000 \$ en 2008]. La Société a comptabilisé une perte de 3 207 000 \$ relativement à la fluctuation du coût des grains [un gain de 641 000 \$ en 2008] à l'état consolidé des résultats. La Société détient en stock les quantités suffisantes de grains pour assurer la livraison de ces engagements.

19) INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]**a) Instruments financiers dérivés [suite]***Contrats à terme sur le prix des grains [suite]*

La Société a également conclu des contrats à terme sur le prix de divers grains, dont l'échéance est de moins d'un an, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du coût des grains. Au 31 octobre 2009, la Société s'était engagée à acheter 23 385 tonnes métriques de grains [42 100 tonnes métriques en 2008] représentant 3 411 000 \$ [5 633 000 \$ en 2008]. La Société a comptabilisé un gain de 590 000 \$ [3 706 000 \$ en 2008] à l'état consolidé des résultats.

b) Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers sont les suivantes :

	2009		2008	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Placements et autres actifs				
Prêts et créances				
Prêts hypothécaires et billets à recevoir	6 463 \$	6 463 \$	4 211 \$	4 211 \$
Disponibles à la vente				
Placements dans des coopératives	3 111	S.O.	1 678	S.O.
Dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie				
Contrats de change et swaps de devises	(1 367)	(1 367)	(9 141)	(9 141)
Swaps de taux d'intérêt	(645)	(645)	(482)	(482)
Dérivés classés comme détenus à des fins de transaction				
Contrats à terme sur le prix de denrées	(2 613)	(2 613)	1 737	1 737
Swaps de taux d'intérêt	(427)	(427)	(290)	(290)
Dettes à long terme				
Autres passifs financiers				
Facilité de crédit	87 942 \$	87 942 \$	77 537 \$	77 537 \$
Crédit à terme	30 000	30 148	30 000	30 031
Débiture non garantie	25 000	23 796	25 000	25 189
Billet à terme	19 235	19 165	20 839	21 627
Emprunts hypothécaires de la filiale immobilière	12 582	12 345	13 262	12 662
Emprunt hypothécaire d'une filiale	9 272	9 364	9 542	10 148
Emprunts hypothécaires et autres dettes	4 887	4 886	5 694	5 693
Quote-part des emprunts des coentreprises	2 421	2 421	—	—
Quote-part des effets à payer d'une coentreprise	1 192	1 192	1 552	1 552
	192 531 \$	191 259 \$	183 426 \$	184 439 \$

Les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose de trois niveaux. Le niveau 1 définit que les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques sont utilisés. Le niveau 2 définit que les cours des marchés actifs pour des actifs ou passifs semblables sont utilisés ou des techniques d'évaluation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marchés observables. Le niveau 3 mentionne que les données utilisées sont des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur de la Société se caractérise par un seul niveau, soit le niveau 2. Les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie et les dérivés classés comme détenus à des fins de transaction ont été comptabilisés selon le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

La juste valeur de la dette à long terme est établie en actualisant les flux de trésorerie contractuels futurs à des taux qui représentent ceux dont la Société pourrait se prévaloir à chaque date de bilan pour des emprunts comportant des conditions et échéances semblables.

19) INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]

b) Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers [suite]

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète les montants estimatifs que la Société devrait recevoir (ou payer) pour mettre fin aux contrats ouverts à la fin de l'exercice. Les cours obtenus des banquiers de la Société sont comparés aux cours affichés par les marchés financiers à la fermeture.

La juste valeur des actions privilégiées ne peut être déterminée puisqu'il est impossible de prévoir au prix d'un effort raisonnable le moment des débours futurs.

c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une partie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations et qu'il en résulte pour la Société une perte financière. L'exposition maximale au risque de crédit pour la Société correspond à la valeur comptable des instruments financiers suivants :

Prêts et créances

Dans le cours normal de ses affaires, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. Afin de se prémunir contre les pertes financières liées au crédit accordé, la Société a une politique déterminant les conditions de crédit pour les diverses sphères d'activités. Les limites de crédit sont établies spécifiquement par secteurs et par client et elles sont revues périodiquement. Elle établit la provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. De plus, elle détient des sûretés pouvant lui accorder un recours en cas de défaut, sur des actifs et placements de certains clients. La Société croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime, en raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité.

Dérivés

Le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés est limité aux gains non matérialisés, le cas échéant. La Société est susceptible de subir des pertes si les parties sont en défaut d'exécution des engagements liés à ces instruments. Toutefois, la Société estime que le risque de telles inexécutions est faible, compte tenu qu'elle ne traite qu'avec des institutions financières hautement cotées.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société éprouve des difficultés à s'acquitter de ses engagements liés à ses passifs financiers.

La Société gère ce risque en établissant des prévisions financières détaillées ainsi qu'en élaborant un plan stratégique des acquisitions à long terme. La gestion de la trésorerie à un niveau consolidé requiert une surveillance constante des rentrées et des sorties de fonds prévues à partir de projections de la situation financière consolidée de la Société. Le risque de liquidité est évalué en fonction des volatilités historiques, des besoins saisonniers, des obligations financières à court terme et des engagements de la dette à long terme.

19) INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]**c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques [suite]****Risque de liquidité [suite]**

L'analyse des échéances des passifs financiers se détaille comme suit au 31 octobre 2009 :

	Moins d'un an	1 an à 3 ans	4 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	364 729 \$	— \$	— \$	— \$	364 729 \$
Dettes à long terme	8 343	134 816	48 633	—	191 792
Instruments financiers dérivés	1 891	645	427	—	2 963
Lettres de garantie	26 248	—	—	—	26 248
	401 211 \$	135 461 \$	49 060 \$	— \$	585 732 \$

L'analyse des échéances des passifs financiers se détaille comme suit au 25 octobre 2008 :

	Moins d'un an	1 an à 3 ans	4 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	353 287 \$	— \$	— \$	— \$	353 287 \$
Dettes à long terme	7 850	110 339	61 010	2 995	182 194
Instruments financiers dérivés	11 673	482	290	—	12 445
Lettres de garantie	35 899	—	—	—	35 899
	408 709 \$	110 821 \$	61 300 \$	2 995 \$	583 825 \$

Risque de marché**Risque de change**

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change et des swaps de devises.

Les principaux risques de change de la Société sont couverts par une trésorerie centralisée. Les risques de change sont gérés conformément à la politique de gestion du risque de change. L'objectif visé par la politique est de protéger les profits d'exploitation de la Société en éliminant l'exposition à la fluctuation de change. La politique en matière de change interdit toute opération à des fins de spéculation.

Les contrats de change, au 31 octobre 2009, utilisés à des fins de couverture de flux de trésorerie par la Société ont une juste valeur négative de 1 367 000 \$ [9 141 000 \$ en 2008]. Tous les contrats de change à terme de la Société étant considérés à titre de couverture efficace. Par conséquent, une augmentation ou une diminution de 1 %, au 31 octobre 2009, des taux de change entre les devises utilisées dans les transactions de la Société n'aurait pas eu d'impact considérable sur l'excédent net consolidé de la Société. Les fluctuations sur les taux de change auraient eu, par ailleurs, une répercussion sur la juste valeur des contrats de change à terme enregistrée sous le poste cumulé des autres éléments du résultat étendu. La sensibilité aux taux de change représente l'exposition au risque de change des instruments financiers de la Société.

19) INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]

c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques [suite]

Risque de marché [suite]

Risque de change [suite]

Au 31 octobre 2009 et au 25 octobre 2008, une augmentation ou une diminution de 1 % des devises se répercuterait sur le poste cumul des autres éléments du résultat étendu présenté à l'avoir de la façon suivante, dans l'hypothèse où toutes les variables seraient demeurées inchangées :

	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
	2009	2009	2008	2008
Incidence sur les autres éléments du résultat étendu due à la variation de la juste valeur des dérivés				
CAD/\$ US	122 \$	(122) \$	367 \$	(367) \$
CAD/¥	(308)	308	(597)	597
CAD/\$ A	(224)	224	(304)	304
CAD/\$ NZ	(10)	10	(23)	23

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt afférent aux actifs et passifs financiers découle des variations des taux d'intérêt que la Société pourrait subir. La Société estime que les prêts hypothécaires et billets à recevoir, les découverts bancaires, les emprunts à court terme et la dette à long terme portant intérêt à des taux variables présentent un risque de flux de trésorerie compte tenu que la Société pourrait subir les incidences négatives en cas de variation des taux d'intérêt.

La gestion de la trésorerie centralisée vise à apparier et à orchestrer la combinaison appropriée de prêts et de dettes à intérêt fixe et à intérêt variable pour minimiser l'impact de la fluctuation des taux d'intérêt. La Société a recours à des instruments financiers dérivés, soit des swaps de taux d'intérêt. La Société détient des swaps de taux d'intérêt pour un montant de 25 000 000 \$ en 2009 et 2008 pour la gestion des flux de trésorerie.

Au 31 octobre 2009 et au 25 octobre 2008, une augmentation ou une diminution de 100 points de base de la courbe des taux se répercuterait sur l'excédent net et sur le poste cumul des autres éléments du résultat étendu présenté à l'avoir de la façon suivante, dans l'hypothèse où toutes les variables seraient demeurées inchangées :

	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
	2009	2009	2008	2008
Incidence sur l'excédent net de la variation des taux d'intérêt sur les autres passifs financiers à des taux variables	(21) \$	21 \$	(44) \$	44 \$
Incidence sur l'excédent net de la variation des taux d'intérêt due à la variation de la juste valeur des dérivés non désignés	337	(337)	431	(431)
Incidence sur les autres éléments du résultat étendu due à la variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	235	(235)	381	(381)

Autres risques de prix

Risques associés à la volatilité des prix des intrants

Les prix des intrants dépendent de plusieurs facteurs externes à la Société. L'extrême volatilité des prix résulte de l'évolution constante des marchés d'approvisionnement. La Société effectue fréquemment des ventes et des achats de grains. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de prix de ces denrées, elle utilise des contrats à terme.

Notes
afférentes
aux états
financiers
consolidés

Exercices terminés
les 31 octobre 2009
et 25 octobre 2008

19) INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]**c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques [suite]****Autres risque de prix [suite]****Risques associés à la volatilité des prix des intrants [suite]**

Au 31 octobre 2009, les contrats à terme sur le prix de ces denrées ont une valeur négative de 2 613 000 \$ (un gain de 1 737 000 \$ au 25 octobre 2008). Tous les contrats de la Société sont considérés à titre de couverture efficace mais ne sont pas documentés aux fins de la comptabilité de couverture. Par conséquent, avec une augmentation de 1 % des prix des denrées, toutes les autres variables restant constantes, l'excédent net consolidé de la Société aurait été inférieur de 44 000 \$ (159 000 \$ au 25 octobre 2008). À l'inverse, si le prix des denrées avait subi une diminution de 1 %, toutes les autres variables restant constantes, l'excédent net consolidé de la Société aurait été supérieur de 44 000 \$ (159 000 \$ au 25 octobre 2008).

20) GESTION DU CAPITAL

Dans sa structure de capital, la Société doit respecter un ratio financier dans le cadre de son financement intitulé : Dette / Capitalisation. Dans l'atteinte de ses objectifs de capitalisation, les émissions d'actions privilégiées, en vertu du programme du Régime d'investissement coopératif auprès des employés, constitue l'un des outils de financement de la Société.

Au cours de l'exercice 2009 et 2008, la Société a respecté le ratio financier dette sur capitalisation, qui doit être inférieur à 50 %, tel que prescrit à l'entente. Le ratio est calculé trimestriellement selon l'entente, et était de 32,1 % au 31 octobre 2009 et de 34,1 % au 25 octobre 2008.

La Société est soumise également aux règlements adoptés en vertu de la *Loi sur les coopératives*, dans le cadre de la distribution de son excédent, sous forme de ristournes. Les ristournes sont attribuées aux membres au prorata des opérations effectuées par chacun d'eux. Le montant des ristournes, le mode de versement et le rachat des actions émises est autorisé annuellement par la Société. De plus, en vertu de cette loi, que la Société a respecté, elle ne peut ni rembourser ni racheter des parts si ce rachat ou ce paiement peut porter atteinte à la stabilité financière.

21) PARTICIPATION DANS LES COENTREPRISES

Les états financiers consolidés de la Société comprennent sa quote-part des résultats, de la situation financière et des flux de trésorerie de ses coentreprises, comme suit :

	2009	2008
État consolidé des résultats		
Produits	269 492 \$	62 587 \$
Charges	268 269	62 570
Excédent net	1 223	17
Bilan consolidé		
Actif à court terme	95 263	9 329
Actif à long terme	25 792	11 900
Passif à court terme	72 596	7 211
Passif à long terme	19 566	11 397
État consolidé des flux de trésorerie		
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation	9 177	926
Activités d'investissement	(2 959)	(527)
Activités de financement	(15 321)	(340)

22) INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société compte deux secteurs isolables, soit la Mise en marché et l'Approvisionnement. Les frais communs et les activités liés à l'immeuble du siège social sont regroupés sous la rubrique « Autres secteurs ». Ces secteurs sont gérés séparément puisqu'ils exigent des stratégies de gestion différentes. La totalité des actifs de la Société sont situés au Canada.

Les conventions comptables des différents secteurs sont les mêmes que celles décrites dans les principales conventions comptables. La Société évalue la performance en se basant sur les excédents avant ristournes et impôts sur l'excédent. La Société comptabilise les produits et les cessions intersectorielles à la valeur d'échange. La répartition géographique des produits est établie selon le lieu de facturation des clients.

2009	Mise en marché	Approvisionnement	Autres secteurs	Consolidé
SECTEURS D'ACTIVITÉ				
Produits à des tiers	2 092 849 \$	1 827 114 \$	— \$	3 919 963 \$
Cessions intersectorielles	12	17 591	—	17 603
Produits totaux	2 092 861	1 844 705	—	3 937 566
Frais financiers	8 611	5 799	273	14 683
Amortissement des immobilisations corporelles et des autres actifs	38 019	14 051	1 640	53 710
Quote-part des résultats des sociétés satellites	—	5 305	(4)	5 301
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	20 631	51 010	(18 295)	53 346
Actifs sectoriels	652 939	523 986	44 591	1 221 516
Écarts d'acquisition	30 960	17 684	10 952	59 596
Placements dans des sociétés satellites	—	28 966	(94)	28 872
Acquisition d'immobilisations corporelles	27 270	16 945	2 165	46 380

2008	Mise en marché	Approvisionnement	Autres secteurs	Consolidé
SECTEURS D'ACTIVITÉ				
Produits à des tiers	2 033 557 \$	1 572 544 \$	— \$	3 606 101 \$
Cessions intersectorielles	102	18 286	—	18 388
Produits totaux	2 033 659	1 590 830	—	3 624 489
Frais financiers	13 913	553	510	14 976
Amortissement des immobilisations corporelles et des autres actifs	37 975	9 816	1 612	49 403
Quote-part des résultats des sociétés satellites	—	4 679	3	4 682
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	45 029	39 538	(13 575)	70 992
Actifs sectoriels	668 465	429 573	45 465	1 143 503
Écarts d'acquisition	30 960	372	11 841	43 173
Placements dans des sociétés satellites	—	24 885	(90)	24 795
Acquisition d'immobilisations corporelles	39 698	14 299	3 351	57 348

Notes
afférentes
aux états
financiers
consolidés

Exercices terminés
les 31 octobre 2009
et 25 octobre 2008

22) INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]**Répartition géographique des produits**

	2009	2008
Produits à des tiers au Canada	3 129 687 \$	2 838 091 \$
Produits à des tiers hors du Canada :		
États-Unis	266 361	214 606
Japon	223 935	198 236
Russie	35 071	103 774
Autres	264 909	251 394
	790 276	768 010
Total des produits à des tiers	3 919 963 \$	3 606 101 \$

23) FRAIS DE RESTRUCTURATION

Les coûts de restructuration se composent de charges au titre d'engagement d'exploitation et de frais de maintien concernant les installations visées par la restructuration des activités d'Olymel en 2006, pour ses activités de transformation et de commercialisation des viandes porcines. Le solde des coûts de restructuration imputé aux créiteurs et charges à payer est de 2 794 000 \$ au 31 octobre 2009 [3 058 000 \$ en 2008]. Les variations de la provision pour coûts de restructuration se détaillent comme suit pour l'exercice 2009 :

Solde au 25 octobre 2008	3 058 \$
Déboursés	(324)
Ajustements	60
Solde au 31 octobre 2009	2 794 \$

24) GAIN SUR ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE

Le 17 septembre 2008, la Société a acquis 50 % des parts de la coentreprise immobilière Immeuble 9001 l'Acadie s.e.c., pour une considération totale de 3 362 000 \$. La Société détient 100 % de cette entité à la suite de l'acquisition. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et consolidée à partir de la date d'acquisition. La quote-part des actifs nets acquis se répartissent comme suit :

Quote-part des actifs nets acquis

Actifs à court terme	180 \$
Immobilisations corporelles	12 000
Total de l'actif acquis	12 180
Passifs à court terme	628
Dettes à long terme	6 355
Total du passif pris en charge	6 983
	5 197
Contrepartie versée	
Comptant	3 362
Gain sur actifs disponibles à la vente	1 835 \$

La Société a attribué la contrepartie versée à la quote-part des éléments de l'actif acquis et du passif pris en charge. À la suite de cette répartition, le montant net des valeurs attribuées aux éléments de l'actif acquis et du passif pris en charge excède le coût d'acquisition. Cet excédent, compte tenu que la Société a décidé de se départir de ses immobilisations corporelles, ne doit pas être attribué aux actifs destinés à être vendus, mais reconnu comme gain sur actifs disponibles à la vente à l'état consolidé des résultats.

25) CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de 2009 ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée en 2008.

NON VÉRIFIÉ	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
Exploitation										
<i>[en milliers de dollars]</i>										
Produits	3 919 963 \$	3 606 101 \$	3 286 795 \$	3 175 705 \$	3 141 860 \$	2 908 842 \$	2 755 096 \$	2 480 291 \$	2 431 329 \$	2 003 739 \$
Frais financiers	14 683	14 976	20 604	18 717	12 965	9 925	12 714	11 364	15 504	11 855
Amortissement	53 710	49 403	49 522	53 197	41 969	36 165	38 100	34 521	29 768	26 148
Excédent (perte) des activités poursuivies	53 346	70 992	40 587	(21 599)	42 463	35 456	26 136	42 481	62 690	25 786
Ristournes	15 000	30 000	10 000	-	8 500	12 000	8 203	17 200	16 200	7 000
Impôts sur l'excédent	10 746	10 602	7 770	(11 408)	1 551	7 887	4 348	8 222	8 617	5 848
Activités abandonnées	—	—	—	—	—	—	—	—	(161)	(6 593)
Excédent net (perte nette)	27 600	30 390	22 817	(10 191)	32 412	15 569	13 585	17 059	37 712	6 345
Situation financière										
<i>[en milliers de dollars]</i>										
Fonds de roulement	191 178 \$	181 421 \$	43 846 \$	164 721 \$	197 750 \$	139 486 \$	127 981 \$	123 742 \$	122 390 \$	91 967 \$
Immobilisations corporelles, valeur comptable nette	459 860	445 157	428 953	442 865	451 177	305 328	309 145	309 477	287 269	194 220
Total de l'actif	1 221 516	1 143 503	1 014 948	1 004 006	1 058 252	808 765	762 288	769 788	721 081	590 981
Débetures convertibles, actions privilégiées et avoir**	412 482	383 528	338 754	305 890	321 928	284 711	261 689	283 163	258 461	213 885
Ratios financiers										
Ratio du fonds de roulement	1,4	1,4	1,1	1,6	1,7	1,5	1,5	1,5	1,5	1,4
Couverture des intérêts	4,6	5,7	3,0	(0,2)	4,3	4,6	3,1	4,7	5,0	2,4
Ratio d'endettement* **	36:64	33:67	41:59	49:51	47:53	40:60	45:55	50:50	51:49	55:45
Excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent/produits	1,4 %	2,0 %	1,2 %	(0,7)%	1,4 %	1,2 %	0,9 %	1,7 %	2,6 %	0,9 %
Réserve/débetures convertibles, actions privilégiées et avoir**	73,2 %	71,5 %	72,0 %	72,2 %	71,8 %	69,8 %	70,0 %	59,9 %	59,0 %	53,7 %
Débetures convertibles, actions privilégiées et avoir**/total de l'actif**	33,8 %	33,5 %	33,4 %	30,5 %	30,4 %	35,2 %	34,3 %	36,8 %	35,8 %	36,2 %
Nombre d'employés	11 336	11 175	11 072	11 895	12 287	9 587	9 644	10 096	9 340	8 041

Rétrospective financière

* Aux fins du calcul du ratio d'endettement, les débetures convertibles sont considérées à titre de dette et l'avoir inclut les actions privilégiées.

** Aux fins du calcul des ratios, le cumul des autres éléments du résultat étendu est exclu ainsi que les instruments financiers y afférents.

APPROVISIONNEMENT

La Coop fédérée
9001, boul. de l'Acadie
Montréal (Québec)
H4N 3H7

Secteur des productions animales

Meuneries et entrepôts

Joliette
Lévis
New Liskeard (Ontario)
Saint-Jacques de Montcalm
St-Isidore de Prescott (Ontario)

Usine de minéraux et prémélanges

Lévis

Fermes de sélection génétique Sogeporc

Laurierville
Notre-Dame-de-Lourdes
Saint-Apollinaire
Saint-Romain
Saint-Narcisse-de-Rimouski
Trinité-des-Monts

Stations de recherche

Frampton (maternité porcine)
Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville
(poulets de chair et pondeuses)
Saint-Hermas-de-Mirabel
(pouponnière et finition porcine)
Adstock (cochettes)

Couvoirs

Saint-Jude
Victoriaville

Fermes de reproduction (volaille)

Saint-Jude
Wickham
Victoriaville

Fermes d'élevage (poulets de chair)

Lanoraie
Saint-Germain-de-Grantham
Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville
Saint-Lin-Laurentides
Wickham

Secteur des productions végétales

Ferme de recherche

Saint-Hyacinthe

Centres de distribution

Longueuil
Sainte-Catherine
Sillery

Sociétés

6 Agrocentres (50 %)
Fertichem (50 %)
SQS inc.
Agronomy Company of Canada Ltd

Secteur grains et approvisionnement meuneries

Bureau et centre de distribution

Montréal
Sillery
Société en participation
Centre de distribution Sillery inc. (50 %)

Filiale

Grains Elite inc., Napierville

Secteur qualité

Laboratoire agroalimentaire
Longueuil

Laboratoire de semences

Longueuil

Secteur des pétroles

Bureaux de vente et service

Brossard
Drummondville
Montréal
Pointe-aux-Trembles
Rivière-du-Loup
Saint-Hyacinthe
Saint-Romuald
Trois-Rivières
Victoriaville

79 agents distributeurs et livreurs
8 postes de réserve
185 stations-service

Société en participation

Groupe pétrolier Norcan inc. (33 %)

Secteur quincaillerie et machines agricoles

Centre de distribution

Trois-Rivières

Points de vente

171 points de vente de quincaillerie
et centres de rénovation (La Coop ou
Unimat)
60 points de vente indépendants
190 points de vente de machines
agricoles et de foresterie
200 points de vente de pièces agricoles
35 centres de décoration Inov

Services-conseils Réseau et établissement de détail

Bureaux

Montréal
Sillery

Centre agricole Coop

AgriEst, St-Isidore de Prescott
et St-Albert (Ontario)

MISE EN MARCHÉ

Olymel s.e.c.

2200, av. Pratte, bureau 400
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 4B6

Bureaux de vente

Boucherville
Red Deer (Alberta)
Toronto (Ontario)
Sydney (Australie)
Séoul (Corée du Sud)
Tokyo (Japon)

Centres de distribution

Boucherville
Red Deer (Alberta)
Saint-Jean-sur-Richelieu
Toronto (Ontario)

Secteur porcin

Abattoirs et usines de découpage

Princeville
Red Deer (Alberta)
Saint-Esprit de Montcalm
Saint-Hyacinthe
Vallée-Jonction

Usines de transformation

Anjou
Cornwall (Ontario)
Drummondville
Princeville
Saint-Henri de Bellechasse
Trois-Rivières

Secteur de la volaille

Abattoirs et usines de découpage

Berthierville
Saint-Damase

Usines de transformation

Toronto (Ontario)
Saint-Hyacinthe
Saint-Jean-sur-Richelieu (2)

Sociétés en participation

Sunnymel GP inc.
Unidindon inc.
Volaille Giannone inc.

Autres activités

Transport Transbo inc.
Machinerie Olymel (1998) inc.
Transbo exportation inc.

Citadelle, coopérative de producteurs de sirop d'érable <i>Plessisville</i>	La Coop Dupuy et Ste-Jeanne d'Arc <i>Dupuy</i>	La Coop Sainte-Julie <i>Sainte-Julie</i>	La Coopérative de Caraquet Ltée <i>Caraquet (Nouveau-Brunswick)</i>	Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Saint-Fabien <i>Saint-Fabien</i>
Coopérative agricole de la Baie des Chaleurs <i>Caplan</i>	La Coop Excel <i>Granby</i>	La Coop Saint-Hubert <i>Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup</i>	La Coopérative de Rogersville Ltée <i>Rogersville (Nouveau-Brunswick)</i>	Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de St-Cyprien <i>Saint-Cyprien</i>
Coopérative agricole du Témiscouata <i>Notre-Dame-du-Lac</i>	La Coop Fermes du Nord <i>Mont-Tremblant</i>	La Coop Saint-Ubalde <i>Saint-Ubalde</i>	La Coopérative de Saint-Louis Ltée <i>Saint-Louis-de-Kent (Nouveau-Brunswick)</i>	Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Ste-Croix, St-Édouard <i>Saint-Édouard de Lotbinière</i>
Coopérative de consommation de Saint-Alexis <i>Saint-Alexis-de-Matapédia</i>	La Coop Frampton <i>Frampton</i>	La Coop Seigneurie <i>Saint-Narcisse-de-Beaurivage</i>	La Fromagerie coopérative St-Albert inc. <i>Saint-Albert (Ontario)</i>	Coopérative d'utilisation de machinerie agricole des Rivières <i>Sainte-Anne-de-la-Pérade</i>
Coopérative de Saint-Quentin Itée <i>Saint-Quentin (Nouveau-Brunswick)</i>	La Coop Grains D'Or <i>Métabetchouan-Lac-à-la-Croix</i>	La Coop Squatec <i>Squatec</i>	Magasin CO-OP de Havre-aux-Maisons <i>Havre-aux-Maisons</i>	Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Estrie-Mont <i>Saint-Joachim-de-Shefford</i>
Groupe Dynaco, coopérative agroalimentaire <i>La Pocatière</i>	La Coop Ham Nord <i>Ham-Nord</i>	La Coop St-André-d'Acton <i>Acton Vale</i>	Magasin CO-OP de Plessisville <i>Plessisville</i>	Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de la Petite-Nation et de la Lièvre <i>Plaisance</i>
La Coop Agrilait <i>Saint-Guillaume</i>	La Coop Île-aux-Grues <i>L'Isle-aux-Grues</i>	La Coop St-Casimir <i>Saint-Casimir</i>	Magasin CO-OP de Ste-Perpétue <i>Sainte-Perpétue de l'Islet</i>	Coopérative d'utilisation de matériel agricole de Leclercville <i>Leclercville</i>
La Coop Agriscar <i>Trois-Pistoles</i>	La Coop Jonquière <i>Jonquière</i>	La Coop St-Côme-Linière <i>Saint-Côme-Linière</i>	Magasin CO-OP de Saint-Ludger <i>Saint-Ludger</i>	Coopérative d'utilisation de matériel agricole de St-Sylvere <i>Deschaillons</i>
La Coop Agrivert <i>Saint-Barthélemy</i>	La Coop La Patrie <i>La Patrie</i>	La Coop St-Denis-sur-Richelieu <i>Saint-Denis-sur-Richelieu</i>	Magasin CO-OP de St-Samuel <i>Lac-Drolet</i>	Coopérative d'utilisation de matériel agricole des Aulnaies <i>Saint-Jean-Port-Joli</i>
La Coop Agrivoix <i>La Malbaie</i>	La Coop Lac-Mégantic <i>Lac-Mégantic</i>	La Coop Ste-Catherine <i>Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier</i>	Magasin CO-OP de St-Victor <i>Saint-Victor</i>	Coopérative d'utilisation de matériel agricole de l'Oie Blanche <i>Saint-Pierre</i>
La Coop Agrodor <i>Thurso</i>	La Coop Langevin <i>Sainte-Justine</i>	La Coop Ste-Justine <i>Sainte-Justine</i>	Magasin CO-OP St-Gédéon <i>Saint-Gédéon-de-Beauce</i>	
La Coop Alliance <i>Saint-Ephrem-de-Beauce</i>	La Coop Matapédienne <i>Amqui</i>	La Coop Ste-Marthe <i>Sainte-Marthe</i>	Nutrinoor, coopérative agro-alimentaire du Saguenay Lac St-Jean <i>Saint-Bruno</i>	
La Coop Chambord <i>Chambord</i>	La Coop Montmagny <i>Montmagny</i>	La Coop St-Fabien <i>Saint-Fabien</i>	Société coopérative agricole de Saint-Adrien-d'Irlande <i>Saint-Adrien-d'Irlande</i>	
La Coop Comax <i>Saint-Hyacinthe</i>	La Coop Nominique <i>Nominique</i>	La Coop St-Isidore-d'Auckland <i>Saint-Isidore-de-Clifton</i>	Société coopérative de Lamèque Ltée <i>Lamèque (Nouveau-Brunswick)</i>	
La Coop Compton <i>Compton</i>	La Coop Parisville <i>Parisville</i>	La Coop St-Jacques-de-Leeds <i>Saint-Jacques-de-Leeds</i>	Membres auxiliaires Coopérative des producteurs de pommes de terre de Péribonka-Ste-Marguerite-Marie <i>Péribonka</i>	
La Coop CoopPlus <i>Saint-Narcisse</i>	La Coop Pont-Rouge <i>Pont-Rouge</i>	La Coop St-Méthode <i>Adstock</i>	Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de la Rivière du Bic <i>Le Bic</i>	
La Coop Covilac <i>Baie-du-Febvre</i>	La Coop Pré-Vert <i>Tingwick</i>	La Coop St-Pamphile <i>Saint-Pamphile</i>	Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Laurierville <i>Laurierville</i>	
La Coop de l'Assomption <i>L'Assomption</i>	La Coop Profid'Or <i>Joliette</i>	La Coop St-Patrice <i>Saint-Patrice-de-Beaurivage</i>		
La Coop des Appalaches <i>Laurierville</i>	La Coop Purdel <i>Le Bic</i>	La Coop Unicoop <i>Sainte-Hénédine</i>		
La Coop des Bois-Francis <i>Victoriaville</i>	La Coop Rivière-du-Sud <i>Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud</i>	La Coop Uniforce <i>Napierville</i>		
La Coop des Cantons <i>Coaticook</i>	La Coop Saint-Alexandre-de-Kamouraska <i>Saint-Alexandre-de-Kamouraska</i>	La Coop Val-Nord <i>La Sarre</i>		
La Coop des deux rives <i>Normandin</i>	La Coop Saint-Damase <i>Saint-Damase</i>	La Coop Verchères <i>Verchères</i>		
La Coop des Frontières <i>Sainte-Martine</i>	La Coop Sainte-Hélène <i>Sainte-Hélène-de-Bagot</i>	La Coop Weedon <i>Weedon</i>		
La Coop Disraeli <i>Disraeli</i>		La Coopérative Cartier Ltée <i>Richibucto (Nouveau-Brunswick)</i>		
		La Coopérative de Baie <i>Baie Sainte-Anne (Nouveau-Brunswick)</i>		

Liste des coopératives affiliées

Entrez dans la danse!

Le rapport annuel et l'assemblée générale s'orchestrent cette année autour de la danse. Votre rapport financier n'est pas un simple document corporatif dénué d'âme et l'assemblée à laquelle vous participez n'est pas une banale rencontre d'actionnaires où seul compte le profit.

La Coop fédérée vous invite à entrer dans la danse. À prendre part dans une entreprise structurée en un réseau dynamique qui met de l'avant, dans toutes ses pratiques d'affaires, une gamme de principes fondés sur le respect, l'équité et l'engagement.

La première danse!

Pour la suite du monde et rendre hommage aux bâtisseurs, La Coop fédérée s'est dotée de moyens financiers afin d'appuyer généreusement la relève agricole et la fougueuse jeunesse qui la compose.

À chacun son pas de danse!

Née du terroir québécois il y a 88 ans, La Coop fédérée est ancrée depuis dans le quotidien des producteurs agricoles. L'entreprise intègre dans ses valeurs la croissance économique, la responsabilité sociale, l'éthique et le respect de l'environnement. Son modèle d'affaires, qui prend forme dans un réseau couvrant la grandeur du territoire, a fait ses preuves en répondant aux besoins spécifiques de sa clientèle. Formule gagnante, durable, créatrice d'une richesse que possèdent, se partagent et font fructifier 90 000 membres agriculteurs ou citoyens rassemblés au sein d'une centaine de coopératives.

Des danseurs qui battent la mesure!

Cette danse, qui s'anime aux rythmes du monde, s'enrichit de l'apport des diverses communautés culturelles qui composent notre société. La Coop fédérée a besoin de ce ressourcement porteur d'avenir. De nouveaux liens se créent. De nouvelles idées émergent. Produits et services se multiplient aux saveurs d'ici et d'ailleurs. Voilà de belles occasions d'affaires pour les producteurs de chez nous.

Danser en harmonie!

De la terre à la table nourricière, de la terre à la table du conseil d'administration de vos coopératives, vous êtes des dizaines de milliers de sociétaires à entrer dans la danse, à entrer en action, à participer au développement de vos entreprises et de votre réseau, à satisfaire, chaque jour, les goûts et exigences des consommateurs.

Il n'en tient qu'à vous. Faites les premiers pas, élanchez-vous, entrez dans la danse. Mettez votre créativité à l'œuvre et bâtissez l'avenir. Pour le plus grand bienfait de l'agriculture et de la coopération.

La première danse!

« Une valse a mille temps
Une valse a mis le temps
De patienter vingt ans
Pour que tu aies vingt ans »

Jacques Brel
La valse à mille temps
1959

Ensemble, nous irons loin. Accompagnés par le réseau La Coop, entrez dans la danse sur une note positive, pour un projet d'établissement réussi et des lendemains qui chantent.



À chacun son pas de danse!

Le réseau La Coop, partenaire idéal pour ouvrir la valse et donner vie aux plus belles idées : grandes ou petites, folles ou sages, déploie des efforts constants pour répondre aux besoins de sa clientèle avec un service personnalisé.



Des danseurs qui battent la mesure!

Sous l'impulsion stimulante de la diversité culturelle, le réseau La Coop vibre aux rythmes du monde qui enrichissent notre patrimoine agricole.



Danser en harmonie!

« Au deuxième temps de la valse
On est deux tu es dans mes bras »
Jacques Brel

Le réseau La Coop, au diapason des goûts des consommateurs.



Siège social

La Coop fédérée
9001, boul. de l'Acadie
Bureau 200
Montréal (Québec) H4N 3H7

Téléphone : 514 384-6450
Télécopieur : 514 858-2025

Site Web

www.lacoop.coop

The English-language version of this report is available on La Coop fédérée's website (www.lacoop.coop).

Copies may also be obtained from the Communications Department at 514 384-6450 (extension 3484).

Dans le présent rapport annuel, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Direction artistique et graphisme

Bernard Diamant
Infographe
Pierre Cadoret
Service de la publicité et de l'infographie
La Coop fédérée

Photographies

Martine Doyon, photographe
(www.martinedoyon.com)
Valérie Laliberté, assistante

Séparation de couleurs et impression

Imprimerie Mont-Roy

Donner le rythme!

*« Nous n'héritons pas de la terre
de nos ancêtres, nous l'empruntons
à nos enfants. »*

Proverbe amérindien

